

Cela ira-t-il jusqu'au bout? Un autre promoteur se propose de construire un centre commercial

Par Geneviève MILLOT

FARNHAM -Est-ce ce silence de mort suivant la lecture monotone d'une lettre parmi d'autres qui a attiré l'attention? Toujours est-il que le conseil municipal de Farnham a été informé, lors de l'assemblée régulière du mois d'août, d'un nouveau projet de construction d'un centre commercial, dans les limites de la ville.

Ce projet, si on en croit le commissaire industriel de la Montérégienne, M. Guy Berthiaume, lui-même nouveau venu dans notre région, serait très sérieux et ne supporterait pas de comparaisons avec le précédent: ni par ses chances de réalisation, ni par son envergure, ni, encore moins, par l'investissement qu'il laisse pressentir.

La lettre lue au conseil était signée du promoteur, M. Michel Descaries, dont les bureaux sont à Montréal. Il veut procéder maintenant parce que M. Bernard Lamarre l'a avisé de l'abandon du projet d'un centre commercial près de la Laiterie Samoisette.

Pour son centre commercial, M. Descaries compte acquérir de la compagnie Restaurant Opéra Inc. un terrain de 214,143 pieds carrés, soit une partie du lot 183 du cadastre de la ville, et une partie du lot 330 du cadastre de la paroisse Saint-Romuald.

Selon M. Descaries, "c'est évidemment ce terrain qui nous est apparu le plus apte pour l'implantation d'un centre d'achats avec mail intérieur."

Déjà les architectes sont au travail et la construction devrait débuter en avril 1979 alors que l'ouverture du centre est prévu pour l'automne de la même année.

Il semblerait que le centre projeté à Farnham soit sensiblement du même genre que ceux en voie de réalisation à Acton Vale et à Saint-Joseph de Beauce soit d'une valeur de construction de quelque \$1,750,000. Somme respectable somme toute!

Le supermarché disposera d'une superficie de 15,000 pieds carrés; le magasin à rayons aura 10 à 15,000 pieds carrés également; une banque à charte est prévue ainsi qu'une pharmacie d'escompte et diverses boutiques couvrant un espace de 6 à 8,000 pieds carrés, elles aussi localisées autour du mail intérieur qui aura 8,000 pieds carrés.

Ce sont des dimensions respectables qui ne sauraient qu'attirer des commerçants progressifs, tout autant le stationnement de 250 voitures qui attirera la clientèle de Farnham et ses environs par la commodité que cela offre.

D'après l'expérience de M. Descaries un centre de cette composition génère habituellement une centaine d'emplois à plein temps et partiel et les ventes annuelles varient autour de \$6 millions, assurant des revenus confortables à la ville qui l'accueille en plus des taxes foncières s'y ajoutant.

Cependant, avant d'exercer son droit d'option, sur le terrain retenu du Restaurant Opéra, M. Descaries soumettra au conseil les plans de son

centre commercial afin de les discuter et d'y apporter les modifications qui pourraient être utiles à son acceptation par la ville.

Ensuite, si les accords de principe sont établis, le promoteur soumettra à la ville une offre d'achat en règle pour le lot 183 qui lui appartient et dont il voudrait acquérir 67,406 pieds carrés.

M. Descaries est déjà certain que le Groupe Prenor (compagnie mère de la compagnie d'assurance Les Prévoyants du Canada) s'intéresse à son projet et étudie la possibilité de s'en porter acquéreur. Cependant, même si une telle transaction devait avoir lieu avant la fin des travaux de construction, M. Descaries continuerait à superviser la réalisation du projet jusqu'à l'ouverture des portes du centre.

Tout semble donc indiquer le sérieux du promoteur dans ce dossier. Cela serait-il profitable aux marchands du centre ville? Ceux-ci travailleront-ils pour revitaliser ce secteur un peu endormi de la ville? Ce projet laisse donc bien des questions en l'air.

Cependant le maire, M. Gilles Desrosiers a conclu la lecture de la missive de M. Descaries par un bref "Parfait". Quant aux conseillers, ils sont restés parfaitement muets. Après le projet avorté de M. Lamarre, on comprend leur prudence. Surtout qu'une vingtaine de contribuables (parmi lesquels des membres de la Chambre de commerce et des commerçants du centre ville) étaient présents dans la salle des délibérations du conseil.



M. Otto LANG

A Ottawa

Otto Lang nommé ministre de la Justice

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a été assermenté hier à Ottawa ministre de la Justice et procureur général du Canada.

M. Lang a laissé entendre qu'il ne cumulerait pas bien longtemps ces deux postes mais a ajouté qu'en tant que ministre de la Justice il accorderait la priorité à la question du rapatriement de la Constitution.

Le nouveau ministre de la Justice, âgé de 46 ans, a révélé aux journalistes, à l'issue de la cérémonie d'assermentation chez le gouverneur général, qu'il irait prochainement visiter les 10 premiers ministres des provinces pour discuter de certaines formules d'amendement à la constitution.

Reprenant à son compte certaines options mises de l'avant dans un document de travail rendu public mardi, M. Lang a parlé d'une formule qui exigerait le consentement des 10 provinces ou encore d'un mécanisme prévoyant la tenue de plébiscites régionaux.

Le document de travail qui a été préparé conjointement par le bureau des relations fédérales-provinciales et celui du ministre de la Justice, évoque quatre options.

Le document rappelle la formule Fulton-Favreau, qui exigerait l'accord de toutes les assemblées législatives des provinces et du Parlement pour entériner des modifications à la constitution canadienne. Il est également question de la formule de la Charte de Victoria comme telle ou amendée de sorte qu'on pourrait soumettre la question litigieuse à la population par référendum.

Enfin on y évoque l'usage exclusif des référenda pour les modifications constitutionnelles.

Hier en entrevue, M. Lang a semblé retenir la formule Fulton-Favreau ou celle de la Charte de Victoria doublée d'un plébiscite régional.

Le document sur la constitution indique que le gouvernement fédéral n'a pas pris de décision.

Outre la question constitutionnelle, M. Lang sera responsable à la reprise des travaux des Communes, s'il est toujours ministre de la Justice, de deux importants projets de loi amendement le Code criminel. Il s'agit de dispositions touchant la loi sur le viol et sur la pornographie.

M. Lang conserve aussi la responsabilité de la Commission canadienne du blé.

Elu pour la première fois en 1968, il fut alors nommé ministre sans portefeuille, puis ministre responsable de la Commission canadienne du blé et, en 1970, ministre de la Main d'œuvre et de l'Immigration de janvier 1972 à septembre 1975. M. Lang fut ministre de la Justice et procureur général du Canada. Il n'était pas tellement populaire chez certains groupes, à cause de son attitude rigide sur la question de l'avortement.

Père de sept enfants, M. Lang occupe le poste de ministre des Transports depuis le 26 septembre 1975.

Né à Handel en Saskatchewan, il a étudié à l'université de cette province où, en 1951, il obtint un baccalauréat ès Arts et, en 1953, une licence en droit.

En 1955, il a reçu un diplôme en droit commun de l'Université d'Oxford en Grande-Bretagne et, dès l'année suivante, fut admis au Barreau de la Saskatchewan, puis devint professeur à la faculté de droit de l'université de cette province.

Agé de 29 ans, en 1961, il devient le plus jeune doyen d'une faculté de droit au Canada. C'est un poste qu'il a occupé pendant sept ans avant de se lancer en politique.

La Voix de l'Est

VOL. 42 — NO 47

GRANBY, JEUDI 10 AOÛT 1978

Livraison à domicile \$1.50 par semaine
Du lundi au vendredi 25 cents
Samedi 40 cents

Hier, au pénitencier fédéral de Cowansville

Une prise d'otage qui s'est terminée dans le dialogue

COWANSVILLE -Il aura fallu un peu moins de six heures à une équipe de négociations spécialisée pour convaincre un détenu de relâcher son otage qu'il retenait depuis 16 heures, hier après-midi, dans une salle de visite du Pénitencier fédéral de Cowansville.

Contrairement à ce qui s'était produit le 5 janvier dernier, ce n'est pas un membre du personnel de l'institution qui a été la victime de cette prise, mais une femme qui s'était rendue visiter le détenu en question.

Visite

Toute cette affaire a débuté au moment où la période réservée aux visites se terminait. Une femme, accompagnée d'un enfant de 5 ans, se trouvait alors dans la salle de visite en compagnie d'un détenu identifié comme étant un certain Gilles Lafleur, un individu dans la quarantaine, qui purge une peine d'emprisonnement à vie pour le meurtre de deux personnes.

Lorsque la fin des visites a été annoncée, Lafleur a profité d'un moment d'inattention du garde pour s'emparer d'une paire de ciseaux et en menacer sa visiteuse qui se trouvait être sa concubine. Avant que cela ne se produise, l'enfant avait pu quitter les lieux.

Débutait alors cette prise d'otage qui devait être marquée de négociations au cours desquelles rien de bien spécifique ne fut demandé par Lafleur. Ce qu'il voulait avant tout, c'était parler à sa femme. On tenta vainement d'entrer en communication avec elle.

En fin d'après-midi et tout au long de la soirée, un officier de classement de l'institution, M. Jacques Lasalle dirigeait les négociations.

Aux environs de 22 heures, il réussissait avec l'aide du révérend Barton, à le convaincre de relâcher son otage à qui on avait dû donner des médicaments pour calmer une crise de nerfs qui l'étreignait. Cette dernière, qui devait être identifiée comme étant Mme Diane Lacombe, de Longueuil, n'a pas ailleurs subi aucune blessure.

Pourquoi?

A la suite des événements, la direction du pénitencier a déclaré à la presse que Gilles Lafleur avait commencé à purger sa peine en janvier 1975, mais dans un autre pénitencier.

A son arrivée à Cowansville, il y a neuf mois, il était, semble-t-il, très agressif. Par la suite, tout devait rentrer dans l'ordre.

Pourquoi a-t-il posé ce geste? Si on se base sur les demandes qu'il a formulées, il est difficile de répondre à la question. Lui-même se demandait pourquoi il avait fait cela.

Le directeur de l'institution, M. Jean-Paul Lupien, a enfin indiqué que le détenu sera examiné aujourd'hui même par un psychiatre et qu'on verra ensuite s'il y a lieu de le transférer dans un autre pénitencier.

Interrogée

Quant à celle qui a servi d'otage lors de cette prise, elle sera pour sa part interrogée par des policiers de la Sûreté du Québec. Cet interrogatoire devrait avoir lieu incessamment.

Impressions de Lévesque à la conférence de Regina

"Un consensus très partiel mais à la fois très complet"

REGINA (PC) — Un "consensus très partiel mais à la fois très complet", tel est le bilan de la première séance de travail de la 19e conférence inter-provinciale des premiers ministres, qui s'est engagée mercredi à Regina.

C'est ce qu'a fait savoir à

l'heure du lunch hier le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, qui, au cours d'une rencontre impromptue avec la presse, a repris en français l'essentiel d'un communiqué de presse émis quelques minutes plus tôt en anglais par le président de la conférence,

M. Allen Blakeney, premier ministre de la Saskatchewan.

Selon les indications fournies par les deux hommes, les 10 chefs de gouvernements se sont occupés durant toute la matinée d'un examen général des questions économiques et constitutionnelles, sans toutefois aborder de plein front la réforme de la constitution proposée par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

Pratiques

"Nous avons été pratiques, a expliqué le premier ministre québécois, et il s'est dégagé un consensus très partiel mais à la fois très complet."

Ce consensus porte essentiellement sur le respect par l'Ottawa de la constitution actuelle et sur l'élimination du chevauchement des juridictions et des réglementations émanant des deux paliers de gouvernements.

Le premier ministre Blakeney a précisé que les provinces ont unanimement et fer-

mement convenu de prier Ottawa de se retirer de tous les champs tombant sous la juridiction des provinces. Il a cité les cas de la protection du consommateur, de l'environnement, des richesses naturelles, de l'agriculture, des mines, de l'énergie nucléaire, de l'habitation et des affaires urbaines, de l'administration de la justice et de l'éducation post-secondaire.

Si Ottawa se rendait aux vœux des provinces, cela aurait pour effet de produire des transferts d'argent du pouvoir fédéral aux pouvoirs provinciaux.

Le Québec

"Cela peut aider économiquement et aider à la vie de tous les jours", a commenté le premier ministre québécois, qui a reconnu que cela ne constitue pas un consensus absolu, mais que cela satisfait tout de même les revendications traditionnelles du Québec.

Par ailleurs, aucun porte-

parole provincial n'a voulu commenter le nouveau Livre blanc déposé mardi à Ottawa par le premier ministre Trudeau.

"Peut-être, a dit M. Lévesque, qu'Ottawa a voulu voler la vedette à Regina. Cela peut ressembler à des préoccupations politiques de ce genre-là, mais nous n'en avons pas pris connaissance."

En après-midi hier, les 10 premiers ministres devaient s'attarder à une revue de la situation économique canadienne et ce n'est que demain qu'ils prendront connaissance du document de travail préparé pour eux par leurs ministres des Affaires inter-gouvernementales sur la question constitutionnelle.

"Je ne veux rien commenter de tout cela, a dit M. Lévesque. Nous sommes venus ici de bonne foi, mais nous sommes dans une situation particulière. Ce n'est que demain que j'envelopperai tout le paquet."



M. René Lévesque est certes l'un des participants à la conférence des premiers ministres à Regina qui soulève le plus d'intérêt chez les représentants de la presse. Ainsi, à quelques reprises, il a été assailli par les journalistes.

le sourire matinal

- Monsieur, si vous étiez mon mari, je vous donnerais du poison...
- Mademoiselle, si vous étiez ma femme, je l'avalerais volontiers.

IMMEUBLES
Beaudry
REALTIES
Courtiers
42 Principale, Granby
372-4814

La météo

Montréal: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Maximum, 24. Vendredi: ensoleillé.
Cantons de l'Est: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Maximum, 22 à 24. Vendredi: ensoleillé.

PHARMESCOMPTE
JEAN COUTU
168, rue PRINCIPALE, Granby - 372-6668
Ouvert tous les jours jusqu'à 22h. exc. sam. et dim. 21h.

L'autobus a été nettoyé

Une équipe d'experts attendue à Ste-Cécile-de-Milton ce matin

GRANBY (GV) — Quatre spécialistes en génie mécanique et deux inspecteurs des ministères provincial et fédéral des Transports soumettront à des expertises, et ce dès ce matin, des pièces de l'autobus dans lequel 40 personnes sont décédées vendredi soir dernier, à Eastman.

La nouvelle nous a été confirmée, hier soir, par le sergent Jacques Bergeron, responsable du poste de la Sûreté du Québec, détachement de Granby, de qui relève l'enquête policière en marge de cette tragédie.

Contrairement à ce qui avait été annoncé mardi,

les pièces démontées et inspectées au cours de la nuit précédente par des experts ont été soigneusement conservées au poste de la SQ de Granby.

C'est à la suite d'une consultation entre les autorités policières et ces spécialistes qu'on a décidé que les travaux préliminaires seraient exécutés au Garage Auclair, à Ste-Cécile-de-Milton, là où le lourd véhicule avait été remorqué au lendemain de la tragédie.

Cette équipe de spécialistes sera dirigée par le professeur André Van Neste, qui est vice-doyen de la faculté des Sciences et de Gé-

nie de l'université Laval et professeur au département des mines et de la métallurgie.

Elle réunira également le professeur Potvin, de l'université Laval, le professeur Lloyd Thompson et le professeur Diana Steiner, tous deux de l'université McGill, M. Cellier, du ministère fédéral des Transports, et M. Edouard St-Gelais, du ministère provincial des Transports.

En ce qui a trait au professeur Van Neste, signalons que le ministère de la Justice avait déjà fait appel à ses services lors de l'enquête qui avait suivi

l'accident d'autobus qui avait coûté la vie à 14 personnes, en juin 1974, à St-Joseph-de-la-Rive.

Lavage

En plus de disposer de ces pièces bien spécifiques du système de freinage de l'autobus, ces spécialistes auront la possibilité d'effectuer des expertises sur sa mécanique.

Pour qu'ils puissent travailler dans des conditions acceptables, les autorités policières ont demandé à M. Henri Auclair de remorquer le véhicule à Granby pour qu'il soit entièrement nettoyé à la vapeur.

Les roues qu'on avait dû

enlever durant la nuit de mardi ont donc été réinstallées sous le mastodonte et un camion-remorque l'a conduit au garage Rainville, à Granby, en fin d'après-midi hier où, à l'aide de puissants jets d'eau, on l'a entièrement dégagé, à l'intérieur comme à l'extérieur, de la boue et de la terre provenant du Lac d'Argent. De plus, toute la mécanique a été également lavée.

En fin de soirée, l'autobus était ramené à Ste-Cécile-de-Milton pour être garé à l'intérieur d'un bâtiment où les experts effectueront leur travail à compter de ce matin.



(Photos: C-Line JOBIN)
Un des employés du garage Rainville, de Granby, a dû utiliser une pelle pour nettoyer l'intérieur du véhicule tant il y avait de la terre et de la vase qui s'y étaient amassées. Le nettoyage a duré plusieurs heures.

Entre Asbestos et Eastman

Le chauffeur de l'autobus aurait effectué deux arrêts

GRANBY (GV) — Une information voulant que l'autobus qui a plongé, vendredi soir, dans le Lac d'Argent, à Eastman, ait

eu à effectuer deux arrêts durant son trajet Asbestos-Eastman en raison d'un ennuï mécanique a été partiellement confirmée, hier,

par les autorités policières.

Le responsable du poste de la Sûreté du Québec de Granby, le sergent Jacques

Bergeron, a en effet indiqué qu'une telle information avait été communiquée aux enquêteurs, mais qu'on ne connaissait pas en-

core la ou les raisons motivant ces arrêts.

Tout porte à croire que les responsables de l'enquête seront plus en mesure, au cours des prochains jours, de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse d'un ennuï mécanique, hypothèse qui aurait été avancée par un des moniteurs qui participaient au voyage.

Selon ce dernier, le chauffeur de l'autobus, en l'occurrence M. Denis Martel, aurait immobilisé à deux reprises le véhicule parce que la tige commandant l'entrée du carburant se serait trouvée coincée.

Implications

Par ailleurs, le sergent Bergeron a laissé entendre que les expertises qui seront réalisées aujourd'hui sur l'autobus ne sont aucunement reliées à dernière information.

"Il s'agit tout simplement de connaître l'état de l'autobus afin de déterminer s'il y a eu ou non de la négligence et, s'il y a eu une perte de frein, d'en trouver la cause" a-t-il précisé tout en signalant qu'il ne saurait en fait que d'une des étapes de l'enquête.

Québec attend les rapports

QUEBEC (PC) — Un haut fonctionnaire du ministère des Transports a déclaré, mercredi, que le gouvernement québécois allait attendre les rapports de ses propres enquêteurs et du coroner sur l'accident

d'Eastman avant de songer à une nouvelle réglementation des autobus.

Adjoint du ministre Lucien Lessard, M. Réjean Séguin a expliqué que cette réglementation pourrait

comporter l'inspection régulière des autobus par un inspecteur du gouvernement ou un autre mécanicien qualifié.

On pourrait aussi obliger les autobus à avoir des

freins de secours et un carnet de route où seraient inscrits tous les détails de l'entretien du véhicule.

Mais, a précisé M. Séguin, certaines de ces mesures peuvent coûter cher aux propriétaires d'autobus (l'installation de freins de secours par exemple) et le gouvernement ne veut rien brusquer.

Un gramme — c'est petit ou léger

Un kilogramme — c'est en masse!

ÉCONOMISER

C'EST SAVOIR OÙ ET QUAND ACHETER-

NOTRE VENTE ANNUELLE D'ÉTÉ SE POURSUIT

Lafamme
FOURRURE
328, rue Principale - Granby

PAS DE TAXE PROVINCIALE
sur les manteaux de fourrure...présentement

N.B. Il est possible que cette taxe soit rétablie à l'automne

PENSEZ-Y

POUR "ELLE"

- VISON
- SWAKARA
- LOUTRE
- PHOQUE
- CASTOR
- RENARD
- LOUP
- CHAT SAUVAGE
- OCELOT
- CHAT TIGRE
- RAT MUSQUÉ
- BORREGO
- BASSARICK
- NUTRIA
- ET AUTRES

POUR LUI

- VISON
- CASTOR
- LOUP
- RAT MUSQUÉ
- RENARD
- MOUTON RASE
- CHAT SAUVAGE
- ET AUTRES

Nous sommes détaillants autorisés du vison Canada Majestic



SERVEZ-VOUS DE NOTRE PLAN MISE DE CÔTÉ

Un léger dépôt réservera le manteau de votre choix

TOUTES NOS FOURRURES PORTENT UNE GARANTIE D'UN AN CONTRE TOUTE DÉFECTUOSITÉ

SPECIAL DE LA VENTE D'AOUT

COSTUMES POUR DAMES

100% coton

\$5⁹⁸

Pantalon & haut

on passe les prix au

OUTEAV

A. CROTEAU

22 Centre (Centre-Ville)
59 Evangéline (Face aux Galeries)
GRANBY

L'ALLIAGE présente

ORCHESTRE ROCK & ROLL

"THE DÉBUTANTS"

JEUDI — VENDREDI — SAMEDI
de 8h00 P.M. à la fermeture

ENTRÉE LIBRE
BIENVENUE À TOUS

Le système métrique — c'est SI simple

ETES-VOUS A LA RECHERCHE D'UN

\$ EMPLOI!!

AVEZ-VOUS UNE VOITURE?

NOUVELLE COMPAGNIE A

GRANBY

CHERCHE DES

GENS AMBITIEUX

BIENVENUE AUX ETUDIANTS AUSSI

\$150 TEMPS PARTIEL

BASE SUR DEUX COMMANDES

\$300-\$400 A PLEIN TEMPS

BASE SUR TROIS-QUATRE COMMANDES

APPELEZ 372-5740



Construction en juillet à Granby

95 permis pour \$6.6 millions

GRANBY (GT) — Un total de 95 permis de construction ont été émis par la ville de Granby au cours du mois de juillet, représentant une somme de \$6,598,239. S'il s'agit du mois le plus actif dans ce domaine depuis le début de l'année, il faut dire que le permis de construction de l'édifice provincial, à lui seul, se chiffre à \$5,266,000.

En fait, le secteur institutionnel constitue, avec le secteur des maisons multi-familiales, les deux seuls qui ont connu une hausse, comparativement au mois de juillet 1977. Neuf permis de maisons à logements multiples ont en effet été accordés au cours de juillet 1978, pour un total de \$180,000, comparativement à 6 permis pour \$65,000 pour la même période de l'année précédente.

Trois permis pour des maisons uni-familiales furent accordés en juillet, contre 10 en juillet 1977. Les secteurs commercial et industriel n'ont connu aucune activité, en ce qui concerne les permis de construction, le mois dernier, alors que l'an passé, le mois de juillet avait vu émettre des permis totalisant près de \$1.5 million.

Si l'on excepte, toujours, le permis pour l'édifice provincial, la situation pour les sept premiers mois de 1978 reflète le déclin de l'industrie de la construction depuis le début de l'année. Des permis pour un total de \$11,178,733 ont été émis depuis le 1er janvier, sans compter l'édifice provincial, comparativement à \$14,645,048 pour la même période l'année précédente.

Une relance

Il n'en reste pas moins que la situation est meilleure qu'en 1976, et dans son rapport, M. Yvon Campbell indique que "l'émission de 528 permis de construction depuis le début de l'année nous permet de dire que la construction se porte très bien dans notre ville".

Il ajoute que plusieurs projets sérieux sont à l'étude et que des permis en conséquence pourraient être émis bientôt.

Enfin, le début de la mise en application du nouveau programme de restauration dans la zone du programme d'amélioration de quartier Du Parc permet de émettre quelque 150 permis additionnels d'ici quelques mois.

Au conseil

Encore et toujours les clôtures

GRANBY (GT) — Décidément, les clôtures et les haies sont en passe de devenir une obsession pour le conseil municipal de Granby. Des clôtures, on en a fait démolir, on en a toléré, on a cherché des moyens de prévenir plutôt que de guérir, mais rien n'y fit. Il est rare qu'une réunion du conseil puisse se dérouler sans qu'il en soit question.

Si les règlements de construction et de zonage sont précis à ce sujet, il semble y avoir autant de cas particuliers qu'il y a de clôtures. Cette semaine, c'est un groupe de propriétaires de lots de coin qui sont venus défendre leur point de vue, ayant reçu des avis à l'effet de voir à relocaliser leur clôture dans la marge de reculement.

Le conseiller Gilles Cadorette est intervenu le premier pour indiquer que ces propriétaires sont doublement pénalisés: ils sont taxés sur

deux façades à l'exception de 50 pieds sur la seconde, et s'ils veulent profiter d'une piscine privée, ils doivent perdre la jouissance de 25 à 30 pieds de leur terrain, toujours sur deux façades, pour rencontrer les normes avec les clôtures exigées pour les piscines. De sorte qu'à moins de posséder un vaste ter-

rain, le propriétaire n'a plus de place où bouger, une fois la piscine installée et... clôturée.

On a bien cherché des solutions qui, auraient accommodé les quatre ou cinq propriétaires présents, mais on se butait toujours au règlement, considérant que des propriétaires s'y sont déjà conformés.

Intervenant dans le débat, le maire Trépanier a déclaré qu'il n'aimait pas ce règlement, expliquant qu'il était favorable à une propriété "fermée" garantissant une plus grande intimité.

"Mais, a-t-il ajouté, je n'ai jamais pu faire admettre mon point de vue à la commission d'urbanisme".

Une citoyenne concernée par le problème a répondu du tac au tac: "Mon Dieu, ils ont la tête dure..."

Quoi qu'il en soit, tous les membres du conseil étaient d'avis qu'une solution devait être trouvée, à la satisfaction des propriétaires des lots de coin. Si la lumière n'a pas jailli, on a ce-

pendant pris les dispositions voulues pour que chacun puisse jouir de sa propriété dans le respect des règlements. D'abord, les avis expédiés ont été suspendus. Ensuite, une rencontre aura lieu entre le conseil municipal et la commission d'urbanisme, pour tenter de régler le problème.

Séances d'arbitrage à la Circo Craft en septembre

GRANBY (RD) — A Granby, les 20 et 21 septembre, les procureurs du syndicat des employés de Circo-Craft et de l'entreprise elle-même, assisteront à deux séances d'arbitrage devant Me Lemieux, président du conseil d'arbitrage du ministè-

re du Travail. On tranchera alors la question à savoir s'il y a lieu d'imposer le contenu de la première convention collective à cet endroit en vertu de l'article 81 du code du Travail.

La lutte est de taille, puisque selon M. Jean-Paul Lévesque, conseil-

er syndical à la CSN, les dirigeants de Circo auraient demandé la semaine dernière qu'un commissaire-enquêteur vienne sur les lieux de travail afin de constater que le syndicat affilié à la CSN n'est pas représentatif de l'ensemble des travailleurs. La visite de cet enquêteur de-

vrait ainsi avoir lieu avant les rencontres du mois de septembre.

On peut rappeler que c'est à la suite du dépôt de la requête en accréditation le 19 mars '77 que l'employeur a congédié neuf travailleurs membres du syndicat de la CSN, le 15 avril '77. Ce

jour-là, la CSN déposait une plainte en vertu de l'article 11 du Code du travail ayant pour effet de dénoncer l'attitude d'intimidation exercée par l'employeur à l'égard des salariés.

Le 3 mai suivant, la CSN déposait une autre plainte en vertu de l'article 47 du Code du travail sur les modifications des conditions de travail et autres menaces de congédiements.

Enfin, après quelques auditions devant un commissaire-enquêteur, le syndicat obtenait son accréditation le 2 août '77, mais le 23 septembre, le commissaire dans sa sentence rejetait les plaintes de congédiement.

Suite à cela, les procureurs de la CSN déposaient une demande de permission d'en appeler de cette sentence et la permission fut accordée.

Les cas des neuf premiers congédiements furent entendus par un commissaire-enquêteur donnant raison aux employés qui justifiaient les 19 congédiements par une diminution de travail.

Depuis ce temps, les causes ont été portées en appel et les instances syndicales attendent toujours le verdict final du juge chargé de ce dossier.

Coup d'oeil

Les rues sont à tout le monde

GRANBY — Le maire Paul O. Trépanier, qui ne semble pas avoir digéré l'opposition au projet de pistes cyclables tel que présenté, soulignait, au cours de la dernière réunion du conseil, que "les rues appartiennent à tous les citoyens, et non seulement aux riverains". Fort de sa trouvaille, il a ajouté: "Je me demande pourquoi je n'y ai pas pensé plus tôt à celle-là..." Il faisait ces commentaires à l'occasion de l'annonce d'une nouvelle subvention de \$10,000. pour le projet des pistes cyclables.

A l'écoute des autres

Bonjour!

Pensée du jour

Gratuité

"Bébévolat? volontariat? engagement social? qu'importe le vocabulaire - L'Etat ne peut pas tout faire, l'Etat ne doit pas tout faire. Il se glissera toujours l'individu ou la famille qui n'entre dans aucune catégorie, al solitude par exemple, n'est pas une donnée administrative, elle n'entre ni dans la réglementation ni dans les équations. La qualité matérielle d'une retraite ne saurait suffire à la personne âgée, elle restera sensible au message de sympathie du monde extérieur. Dans un monde où l'individu est de plus en plus découpé en tranches, où les relations humaines se passent de plus en plus de l'autre côté du guichet, ou du bureau, le bénévolat s'affirme comme un être sans étiquette - le client est bien souvent plus à l'aise avec le bénévole "une personne comme lui" qu'avec le fonctionnaire. - On ne facture pas l'heure d'amitié. René Lenoir

Besoins du Jour

Nous planifions un nouveau service pour le mois prochain: conduire dans les grands centres commerciaux de la ville, les résidents d'un Centre d'accueil pour personnes âgées afin de leur donner la chance d'aller faire leurs petites courses.

Alors, si vous possédez une automobile, si vous pouvez être disponible périodiquement, si vous aimez rendre ce service, veuillez donc vous inscrire au Centre.

Merci d'avance pour votre générosité et votre collaboration.

Centre de bénévolat de Granby Inc.
Mimi Duhamel, directrice.

L'hôtel de ville: propre, propre...

GRANBY — Un contrat au montant de \$16,450 a été accordé par le conseil pour faire reprendre l'intérieur de l'hôtel de ville et du garage municipal. Le contrat a été accordé à Phaneuf et frères, qui avait présenté la plus basse de quatre soumissions reçues pour ce projet.

Les feux s'en viennent

GRANBY — Les nouveaux feux de signalisation, à l'intersection des rues Mountain et Denison, se font toujours attendre, mais ils finiront par être en opération. Selon des informations du conseil, ils seront mis en service au cours de la dernière semaine du mois d'août.

Une pétition de \$185,000

GRANBY — Une pétition portant 27 signatures et demandant qu'une couche d'asphalte soit posée sur le chemin Bergeron a été ignorée par le conseil municipal, au cours de sa dernière rencontre. Selon des estimations fournies par les services municipaux, une dépense de \$185,000 aurait été nécessaire pour acquiescer à cette demande.

Mardi prochain

La CAG accueillera des hommes d'Etat chinois

GRANBY (LL) — La Coopérative agricole de Granby sera l'hôte, mardi prochain, d'une importante délégation de la République populaire de Chine, intéressée par les questions agricoles.

La mission chinoise, qui comprendra 12 personnes, arrivera à la CAG vers 11 heures 30 afin de participer à une rencontre avec les responsables de la plus importante coopérative agricole au monde.

Par la suite, les précieux visiteurs gagneront Saint-Hyacinthe, où ils prendront part à un dîner offert par le ministère de l'Agriculture, où ils seront reçus par le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon.

À la tête de la délégation chinoise, on retrouve le vice-ministre de l'Agriculture et des forêts de la Chine populaire, M. Chao Fan. Ce dernier sera accompagné par M. Wang Chen-Yang, directeur général du Bureau des fermes d'Etat et vice-président de la mission, ainsi que par M. Liu Chi-Ming, vice-directeur général du Bureau national des fermes d'Etat et secrétaire général de la délégation.

Complèteront le groupe de visiteurs sept hauts fonctionnaires impliqués dans le secteur agricole chinois, ainsi qu'un photographe et, cela va de soi, un interprète.

La rencontre entre les responsables chinois et les dirigeants de la CAG s'inscrit dans une tournée nationale qui a été organisée par le Service des Liaisons internationales du gouvernement canadien dans le but de permettre aux Chinois d'observer nos méthodes agricoles.

Par ailleurs, c'est aujourd'hui même que la délégation de Chine débarque au pays. Elle demeurera à Ottawa jusqu'à la rencontre de Granby, avant d'entreprendre un périple qui la mènera notamment à Toronto et à Winnipeg et qui se terminera le 9 septembre.

L'organisation de la tournée a été pensée de façon à ce que le groupe de visiteurs puisse voir le plus grand nombre possible des facettes de la vie agricole canadienne.

Ainsi, au cours de leur séjour, les responsables chinois se rendront dans plusieurs fermes et entreprises, telle la ferme laitière de M. Hilaire Michon, à la Présentation, près de Saint-Hyacinthe. Le groupe effectuera en fait un tour d'horizon complet du secteur agricole, touchant à ses principaux aspects, comme la mécanique, l'industrie laitière et céréalière, l'irrigation, la recherche, le risque et même la température.

A Granby, la mission chinoise sera escortée par le conseiller commercial de l'ambassade de Chine à Ottawa, M. Chang Chao; l'attaché commercial chinois au Canada, M. Hsieh Ta-Tung; un économiste du Service de liaisons étrangères du ministère de l'Agriculture du Canada et un responsable de la division des bestiaux du même ministère, M. Pierre-Paul Dionne.

Coincidence: le directeur général de la CAG, M. Reynald Giroux, se trouve actuellement en Chine populaire où il participe à une tournée analogue.

Vol à main armée au libre-service BP

GRANBY (GV) — "Donne-moi le cash vite". Voilà ce qui était inscrit sur le bout de papier qu'un individu a tendu, lundi soir, à la caissière du Libre-service BP, situé au 515 de la rue Principale.

Il était environ 23 heures, soit quelques minutes avant la fermeture du garage, lorsque Mlle Gisèle Bégin, la préposée à la caisse, a aperçu l'individu qui entraînait à l'intérieur de la station-service.

Comme ce dernier ne portait ni arme ni cagoule, elle ne trouva rien de suspect jusqu'au moment où il prit le morceau de papier pour le lui remettre.

Machinalement, elle a lu les mots qui s'y trou-

vaient inscrits. Cela ne laissait aucun doute sur les intentions du bandit. Malgré tout, la caissière lui demanda s'il était armé. Il souleva légèrement son chandail pour lui montrer la crosse d'un revolver. Telle fut sa réponse.

Sans plus attendre, elle lui remit le contenu du tiroir-caisse, ce qui représentait un montant d'un peu moins de \$100 en billets. Le voleur tourna aussitôt les talons et disparut dans les environs.

Selon la description fournie par la victime du vol, l'individu mesurait 5 pieds 6 pouces, pesait environ 150 livres, avait les cheveux châtains (couverts) et portait une moustache. Il était vêtu d'un jeans bleu et d'un chandail de couleur orange brûlée.

Quelques minutes après le vol, la police municipale déclenchait une Opération 100 et demandait aux corps policiers des environs d'accorder une surveillance spéciale à cette description.

L'enquête sur ce vol a été confiée au détective Fernand Laliberté, de la section des enquêtes criminelles de la Sûreté municipale.

Directeur à la FEMSQ

GRANBY — M. Roger Therrien, employé du département des travaux publics de la ville de Granby, a été élu directeur à la Fédération des employés municipaux et scolaires du Québec (FEMSQ). Son élection a eu lieu à l'occasion du congrès de la Fédération, tenu à Chicoutimi.

DU NOUVEAU A L'HOTEL ST-PAUL

BUTLER

un orchestre renommé de Toronto
du mardi au dimanche

Et à toutes les semaines un orchestre
différent de Toronto sera chez nous

Ambiance nouvelle
Du Plaisir pour tous

PALACE

Le plus
spectaculaire
sauvetage
porté
à l'écran



SAUVEZ LE NEPTUNE

21ème FILM

Graffiti Américains

L'emploi au Canada

Je sais bien que vous vous préoccupez des perspectives d'emploi, du niveau inacceptable du chômage et du taux d'inflation qui continue à grimper. Ces problèmes, et d'autres aussi qui sont d'ordre national, comme la croissance économique, les disparités régionales, l'énergie, la stratégie à moyen terme, ne sont pas faciles à résoudre et demandent beaucoup d'attention et de travail.

Mais ce sont là des problèmes que nous partageons avec la plupart des pays industrialisés et, en comparant notre situation avec celle de certains d'entre eux, vous vous apercevrez que nous ne nous en tirons pas si mal. Beaucoup de gens se contentent de présenter notre situation et nos perspectives économiques sous un jour sombre. Les faits sont là pour les démentir. En réalité, une bonne partie du problème repose dans notre attitude déflattée. C'est vrai que nous avons des problèmes, mais nous sommes en train de nous en sortir.

Prenons les principaux indicateurs économiques: d'abord, la croissance économique. Depuis 1973, année de la crise de l'énergie, seul le Canada a connu une croissance chaque année. Les États-Unis ont connu une récession de deux ans, le Japon et l'Allemagne d'un an seulement et la Grande-Bretagne, de trois ans. Entre 1973 et 1977, notre PNB s'est accru, en termes réels, de 12½ pour cent. Parmi nos principaux partenaires commerciaux, seul le Japon fait meilleure figure.

Considérons ensuite le revenu net par rapport au revenu brut. Entre 1972 et 1976, le Canada jouissait d'une meilleure position que tout autre pays. L'Allemagne ne connaissait aucune croissance et les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne étaient franchement sur le déclin.

Passons à la création d'emplois. Depuis 1970, le Canada jouit d'une croissance de ce secteur plus rapide que celle de tout autre pays industrialisé. De 1973 à 1977, nous dépassons les États-Unis de trois pour cent et le Japon de huit pour cent. Et ce n'est pas fini. En juin, il y avait 10,400,000 Canadiens au travail, soit 356,000 de plus qu'en juin 1977.

Je ne cite pas ces chiffres dans l'espoir de contourner le grave problème du chômage. Personnellement, je me sentirai pas satisfait tant que chaque Canadien qui veut travailler puisse travailler. L'un des

facteurs particuliers à notre situation est la croissance rapide de notre main-d'œuvre. Entre 1950 et 1976, période qui englobe la génération d'après-guerre, la main-d'œuvre au Canada a augmenté de 2,7 pour cent annuellement, soit le double des États-Unis (1,3) et du Japon (1,4). En Europe, seule la Suède dépasse 1 pour cent. La main-d'œuvre est moins nombreuse en Allemagne de l'Ouest aujourd'hui qu'elle ne l'était en 1970. Au Canada, la main-d'œuvre s'est accrue de 2,7 millions de travailleurs durant cette même période.

Yu ces chiffres, il est très évident que le Canada a dû relever un défi plus important qu'aucun autre pays industrialisé. Nous devons conserver nos programmes de création d'emploi pour les milliers de jeunes et de travailleurs qui veulent travailler.

D'autre part, l'inflation continue à nous causer de graves problèmes. Maintenant que les contrôles des prix et des salaires tombent graduellement, nous devons surveiller chacun des secteurs de l'économie pour prévenir des mesures qui pourraient contrarier notre croissance économique et le marché de l'emploi.

Enfin, voyons notre situation commerciale actuelle. Nous avons fait des progrès considérables dans ce secteur: il y a trois ans, le Canada avait une balance commerciale en déficit de plus de \$500 millions. L'an passé, par contre, elle était excédentaire de \$3 milliards. Cette année nous pourrions même atteindre \$4 milliards. Cette amélioration est due en bonne partie au taux de change moins élevé du dollar canadien, mais aussi à la réduction des coûts au Canada. Nos coûts unitaires en main-d'œuvre augmentent actuellement moins rapidement qu'aux États-Unis. Notre productivité s'est améliorée. Cependant, des pressions inflationnistes menacent constamment nos succès commerciaux. Nous devons déboursier davantage pour les aliments importés, pour le combustible, qu'il y a un an. Ce serait nous tromper lourdement que de croire que nous pouvons éviter toutes les augmentations des aliments importés et du combustible.

Vous avez pu suivre les progrès des négociations commerciales multilatérales à Genève. Je crois que le Canada peut en tirer beaucoup, tant pour ses exportations que pour son marché de l'emploi.

Ces réflexions sont tirées d'une causerie que le ministre fédéral du Travail, M. John Munro, prononçait il y a à peine quelques jours au congrès que la Fraternité internationale des camionneurs tenait à Québec.

McDermott: Trudeau "joue la comédie"

OTTAWA (PC) — Le président du Congrès du travail du Canada, Dennis McDermott, met en doute les intentions du premier ministre Trudeau qui vient d'annoncer un programme de relance économique, en disant qu'il "joue la comédie".

Dans un communiqué émis à Ottawa, le président du CTC a tenu à mettre en garde les "personnes naïves qui croient que M. Trudeau tiendra parole et ne déclenchera pas d'élections bientôt".

M. McDermott a rappelé que le premier ministre avait promis au cours de la dernière campagne électorale qu'il n'imposerait pas de mesures visant à contrôler les prix et les salaires, mais avait fait volte-face après sa réélection.

Selon lui, le message de relance économique est motivé par des considérations électorales.

Cependant, a noté M. McDermott, le premier ministre n'a pas dit comment il entend obtenir un taux de croissance de cinq pour cent.

"La réduction des dépenses de l'ordre de \$2 milliards ne règlera pas le problème", a-t-il fait savoir en prédisant que ce sont les moins nantis qui vont souffrir.

Le leader, qui représente pas moins de deux millions de syndiqués, n'a pas été tendre envers M. Trudeau, en disant que celui-ci jouait la comédie pour laisser croire qu'il respectera les engagements pris à Bonn.

Il a précisé que M. Trudeau, en annonçant que le nombre de fonctionnaires serait réduit, et que leurs salaires seraient moins élevés que ceux du secteur privé, se sert des employés de la fonction publique pour en faire des

boucs émissaires.

"Le lobby des affaires a eu pas mal de succès", a-t-il indiqué, en commentant la décision du gouvernement d'intervenir de moins en moins dans les activités du monde des affaires.

Par contre M. McDermott, tout comme le président du Syndicat des postiers du Canada, M. Jean-Claude Parrot, s'est réjoui que le gouvernement ait finalement accepté la recommandation du monde ouvrier visant à faire du ministère des Postes une société de la couronne.

Boucs émissaires

Le vice-président de l'Alliance de la fonction publique du Canada, M. Paul Gascon, a tenu un langage semblable à celui de M. McDermott.

"Le premier ministre se sert une fois de plus des employés de la fonction publique fédérale comme boucs émissaires de l'ineptie du gouvernement à résoudre les problèmes économiques du Canada", a déclaré le porte-parole de 180,000 fonctionnaires fédéraux.

Selon celui-ci, M. Trudeau a annoncé une série de "pseudo-nouvelles mesures économiques", qu'il tente de mettre en oeuvre depuis 1969, alors qu'il avait promis de diminuer le nombre d'emplois dans la fonction publique fédérale.

"Plutôt que de se préoccuper de la réélection du Parti libéral, Trudeau devrait consacrer plus de temps à l'écoute du public s'il tient vraiment à comprendre les problèmes inhérents à l'économie du pays", a ajouté M. Gascon.

Il a de plus réitéré la menace de l'Alliance, à savoir que les fonctionnaires fédéraux sont prêts à faire la grève générale, "si Trudeau veut en venir à un affrontement avec les syndicats..."

Le grand chef des Cris a dû commencer par se discipliner

VAL D'OR, Qué. (PC) — "C'est très bien d'avoir obtenu l'accord de la Baie James, déclare M. Albert Diamond, trésorier du Grand Conseil des Cris du Québec. Mais le coordonner et l'appliquer, c'est une autre paire de manches."

Le conseil et l'Association des Inuits du Nord du Québec ont signé cet accord avec les sociétés d'Énergie et de Développement de la Baie James, l'Hydro-Québec et les gouvernements du Québec et du Canada, il y a deux ans et demi. Cet accord est devenu loi le 31 octobre 1977.

Mais sa mise en application a commencé tout récemment, parce que chaque paragraphe de l'accord doit être couvert par une loi séparée avant d'être appliqué.

M. Billy Diamond, le frère aîné d'Albert, est le Grand chef du conseil. Agé de 29 ans, il en paraît davantage, probablement à cause du stress qui lui a été imposé.

Il a été élu chef de la localité, Rupert's House—ou Fort Rupert comme l'appelle le gouvernement du Québec—en 1970, à l'âge de 21 ans. Avec un petit groupe de leaders Cris, il a été impliqué dans des batailles légales pour arrêter le projet hydro-électrique de la Baie James, et dans les négociations menant à l'accord.

Un homme occupé

Depuis, le rythme n'a pas ralenti. "J'ai été obligé de me discipliner pour répondre aux exigences de la situation, et je vois rarement ma famille", dit-il.

Au cours des deux dernières années, le conseil a grossi rapidement, pour accomplir un besogne de plus en plus considérable. Le bureau de M. Diamond se trouve dans un centre commercial moderne, à Val d'Or, et il a un personnel d'environ 40 personnes. Trente-cinq autres travaillent sur place comme agents de liaison avec la communauté.

"Les exigences de ce poste sont formidables, dit le chef Diamond. Il faut avoir beaucoup d'initiative et d'imagination pour obtenir des subventions et pour mettre au point les programmes. De plus, nous avons beaucoup de difficulté à garder les employés, parce qu'il y a trop de travail."

Val d'Or, à peu près à mi-chemin entre Montréal et la Baie James, représente un compromis. Les bureaux du conseil étaient autrefois à Montréal, mais les Indiens ne s'y sentaient pas confortables, et ont choisi à la place cette ville minière d'importance moyenne. Éventuellement les bureaux seront transférés à Fort George, la plus grande des localités de la côte de la Baie James.

Voyages incessants

Mais jusqu'à maintenant une grande partie du travail s'est fait dans le sud. Les membres du conseil ont dû aller à Otta-

wa et à Québec "beaucoup trop souvent", de dire M. Diamond, pour obtenir du gouvernement que leurs demandes soient incluses dans la loi, et pour faire passer les bills prioritaires aussi rapidement que possible.

L'équipe d'avocats engagés par les Cris a beaucoup travaillé pour s'assurer que la loi reflète l'intention de l'accord et les besoins des Cris. M. Diamond, ainsi que les autres officiers supérieurs du conseil, sont allés à plusieurs reprises voir les politiciens pour s'assurer que les projets de loi seraient adoptés avant les vacances d'été.

Toutes les lois importantes, sauf quatre, ont été adoptées par l'Assemblée nationale.

Les points qui n'ont pas encore été pleinement mis en vigueur, jusqu'à maintenant, concernent le mode de vie traditionnel des Cris, y compris la protection de la chasse, de la pêche et du trappage dans la région.

Autres aspects négligés

D'autres aspects, comme le développement économique de la région et la protection de l'environnement ont été négligés, pour le moment. En ce qui concerne les Cris, deux lois sont de la première importance: la Loi sur l'autorité régionale des Cris, et la Loi des Cris. Cette



Billy Diamond, grand chef du grand conseil des Cris du Québec, a été impliqué dans des batailles légales et des discussions avec les gouvernements du Canada et du Québec, depuis 1970, au sujet du projet hydro-électrique de la Baie James. Il déclare: "J'ai dû me discipliner moi-même considérablement pour soutenir les exigences de la tâche." (Photo PC)

dernière loi, qui remplacera la Loi des Indiens pour les Cris de la Baie James, sera déposée à la Chambre des Communes cet automne.

L'Assemblée nationale du Québec a adopté la Loi sur l'autorité régionale des Cris juste avant les vacances d'été. Cette loi donne aux Cris l'autorité nécessaire pour mettre en vigueur les programmes établis en vertu de l'accord.

Cet organisme verra au développement économique des communautés, achèvera les ressources techniques et financières, de source privée et publique, vers la Baie James, et aidera les bandes à améliorer leur efficacité et leur autonomie en tant que gouvernements locaux.

Un autre aspect de cette loi, c'est qu'elle met à la disposition des Cris leur part de l'argent offert en compensation—soit \$135 millions sur un total de \$225 millions. Jusqu'à maintenant, cet argent avait été gardé en fidé-commiss pour eux.

Des clauses vagues

Albert Diamond ressemble beaucoup à son frère, en plus jeune. C'est le charisme de la famille: chaleureux et enthousiaste, il fait partie du conseil depuis de nombreuses années.

Il dit qu'il trouve parfois la mise en application frustrante, parce que plusieurs clauses de l'accord sont vagues. "On croit qu'on a lié le gouvernement sur un point, et on se rend compte ensuite que la clause peut être interprétée de différentes facons".

Historiquement, les Cris transigeaient avec le gouvernement fédéral, et avaient peu de rapports avec les politiciens provinciaux. "Au début, dit Albert Diamond, les Cris se méfiaient de Québec. Mais en négociant l'accord de la Baie James, ils ont constaté qu'il était plus facile de négocier avec le gouvernement provincial qu'avec le fédéral."

"Cela n'a pas changé quand le Parti québécois est arrivé au pouvoir. Et dans certains cas, ils ont montré beaucoup de bonne volonté." Il dit qu'il croit qu'il est difficile de discuter avec le gouvernement fédéral parce qu'Ottawa craint qu'en accordant certains privilèges aux Cris, ils établissent des précédents pour des négociations semblables dans le reste du pays.

Un problème de taille, dans les relations avec le Québec, c'est la langue. Peu de Cris parlent le français, et les secrétaires bilingues dans leurs bureaux doivent traduire la correspondance.

Ils essaient présentement d'apprendre le français, mais M. Abel Kitchen, administrateur en chef du conseil et membre des conseils de cinq sociétés de Cris, résume probablement la situation générale quand il dit qu'il n'a pu assister qu'à cinq leçons de français sur 30, parce qu'il était toujours en voyage.

Le patronat s'objecte à l'accréditation des cadres

MONTREAL (PC) — Le Conseil du Patronat du Québec (CPQ) est fermement déterminé à intervenir auprès du législateur de façon à prévenir toute législation autorisant l'accréditation des cadres, législation qui ne servirait, selon lui, ni l'intérêt des entreprises, ni l'intérêt des cadres.

Le CPQ a tenu à réitérer sa politique officielle à l'effet que la syndicalisation n'est pas la réponse aux problèmes des cadres. Cette politique adoptée en 1971 et révisée au cours des derniers mois vient d'être transmise aux ministres Denis de Belleval de la Fonction Publique et Pierre-Marc Johnson, du Travail à Québec.

Tout en reconnaissant que seuls les cadres eux-mêmes décideront pour ou contre le syndicalisme, le CPQ estime que le syndicalisme traditionnel ne semble pas devoir répondre à l'exigence d'intégration sociale du cadre aux objectifs de l'entreprise, ce qui est le principal grief des cadres. Il ne contribuerait pas non plus à la solution de questions aussi difficiles que celle de la motivation, celle du besoin de considération de la gerance, etc.

De plus, le CPQ dit que le syndicalisme est incompatible avec le statut de représentant de l'employeur que détient le cadre. On redoute aux dires de certaines cadres que le syndicalisme entraîne un nivellement par la médiocrité.

Comme formule de rechange, le CPQ dit qu'il faut une revalorisation de l'administration du personnel dans l'entreprise, l'établissement d'une procédure de griefs

pour les cadres, une révision des politiques et des objectifs de l'entreprise et enfin la création d'unités administratives plus humaines.

A ces quatre dimensions, il serait également valable d'ajouter celle d'une revalorisation du contenu des tâches confiées aux cadres. Cette revalorisation s'impose particulièrement dans le secteur para-public, si on veut véritablement parler du "statut de cadre" à l'intérieur de l'entreprise.

Les griefs des cadres ont été identifiés comme étant: — l'écart décroissant entre les revenus des cadres et ceux des salariés; — le déséquilibre entre les salaires des cadres universitaires et ceux des cadres de formation moins poussée; — la faiblesse des communications dans certaines entreprises; — l'insécurité d'emploi; — l'absence de participation aux décisions et au choix des valeurs et objectifs de l'entreprise; — la rigidité des profils de carrières et le défaut de motivation.

Le CPQ note que des événements survenus au cours des 18 derniers mois ont relancé la discussion autour de la syndicalisation des cadres. Il mentionne en particulier l'avènement au pouvoir d'un "gouvernement qui, dans le programme de son parti, affirme clairement vouloir donner ouverture au syndicalisme de cadres au Québec". Le débat est donc relancé dans le secteur para-public.

Dans le secteur privé, chez les cadres eux-mêmes, certaines recherches récentes semblent indiquer que le climat s'est actuellement quelque peu refroidi à l'en-

droit du syndicalisme.

Le CPQ ne mentionne pas la résolution adoptée par le dernier congrès de la Confédération des Syndicats nationaux (CSN) qui préconisait la syndicalisation des cadres par la centrale à certaines conditions.

Tout en étant contre l'établissement d'un syndicalisme des cadres sous l'empire du Code du travail ou de toute autre législation particulière, le Conseil reconnaît qu'il serait cependant à propos d'amender le Code du Travail afin d'y spécifier que si, d'une part, seul le syndicat accrédité peut négocier une convention collective de travail, il demeure, d'autre part, permis à des groupements de cadres non assujettis, au Code du Travail d'avoir des rapports collectifs avec leurs employeurs. Cela aurait l'avantage de ne pas imposer un cadre juridique aux employeurs.

Enfin le Conseil du Patronat dit ne pas s'opposer, comme dans le passé, à la mise sur pied à l'extérieur de l'entreprise d'un système d'appel à l'occasion de congédiements, système qui n'aurait cependant pas le pouvoir d'imposer la réintégration du cadre dans l'entreprise, mais de recommander des compensations justes et équitables le cas échéant.

Le CPQ appui d'ailleurs entièrement les principales recommandations contenues dans deux rapports du Centre des Dirigeants d'Entreprise sur cette question du malaise des cadres et qui forment la base de sa formule de rechange à la syndicalisation.

de la langue et de l'unité

L'économie avant la constitution

TORONTO (PC) — Le premier ministre Pierre Trudeau devrait supprimer les conférences fédérales provinciales sur la constitution et réunir plutôt les dirigeants de l'Etat, des syndicats et du patronat afin de discuter des problèmes économiques du pays.

Voilà ce qu'a déclaré M. Cliff Pilkey, chef de la fédération ontarienne des travailleurs qui compte 800,000 adhérents.

Au cours d'une interview, M. Pilkey a expliqué que l'économie canadienne était dans le chaos. Il a reproché au premier ministre de se servir des questions de l'unité nationale et de la réforme de la constitution pour détourner l'attention des problèmes économiques.

Rappelant que le chômage touche 903,000 individus, soit 8,6 pour cent de la

population active, il a déclaré que la constitution ne signifiera rien si l'économie court à la ruine.

Au lieu de tenir des réunions sur la constitution, de dire M. Pilkey, M. Trudeau et les premiers ministres des provinces feraient mieux d'inviter les dirigeants patronaux et syndicaux à la conférence des premiers ministres à la mi-septembre, pour discuter des moyens de relancer l'économie.

Selon lui, les pouvoirs publics doivent créer plus d'emplois et cesser de s'en remettre au secteur privé pour ce faire.

M. Pilkey a fait remarquer que les sociétés canadiennes avaient acheté ou ouvert plus de 300 usines aux États-Unis au cours des 18 derniers mois. Les entreprises, dit-il, se servent des subventions destinées à créer des emplois au Canada, pour s'établir aux États-Unis.

La voie qu'il faut suivre

REGINA (PC) — Selon la reine Elizabeth II, l'esprit d'entraide qui régit dans les petites localités de la Saskatchewan montre la voie que le Canada doit suivre.

La souveraine a déclaré aux convives d'un dîner officiel, à Regina, que cet esprit "est tout autant à créer une culture indigène, en rapprochant les diverses traditions ethniques, qu'à aider chacune de ces traditions à s'épanouir à sa manière".

Parlant en français, la reine d'Angleterre a ajouté: "En effet, je crois que c'est la voie pour tout le Canada. Une société libre doit être bâtie sur la coopération et l'assentiment de tous ses citoyens; libres de vivre et de préserver l'héritage de leurs ancêtres mais en même temps disposés à contribuer à une culture canadienne distincte dans ce qui est maintenant leur patrie."

La Voix de l'Est

Journal du matin publié par La Voix de l'Est Ltd
136, Principale Granby 372-5433

Président et directeur général Jean-Louis GROULX
Secrétaires et dir. du personnel Lucien DAIGLE
Chef éditorialiste Valérie AUDY
Directeur de la rédaction Alain DIONNE
Directeur du tirage Jean-Nil LAPLANTE
Directeur-adjoint de la publicité Gilles GAGNON

La Presse Canadienne est seule autorisée à utiliser et diffuser les informations publiées dans La Voix de l'Est. Courriel de la deuxième classe. Enregistrement No 6579.



Journal fondé en 1935
Quotidien depuis 1945

Régional

Au cours de l'automne 1951

Mgr Montini avait visité Rougemont et St-Hyacinthe

par Geneviève MILLOT

ROUGEMONT - Même si déjà, lundi après-midi, entre 17 et 18 heures, le glas a sonné en rappel aux chrétiens de prier pour le repos de l'âme du pape Paul VI, ce même glas (trois séries successives de quinze tintements suivis d'une volée de cloches, sonnerie spéciale pour la disparition d'un pape) sonnera encore cet après-midi, à 17 heures 30, comme il sonnera dans toutes les paroisses du diocèse de Saint-Hyacinthe, à la demande de l'évêque, Mgr Albert Sanschagrin.

Mais, à Rougemont, cela aura une signification de plus, puisque Paul VI y est venu et que certains paroissiens se souviendront de sa visite en 1951, à Mgr Arthur Douville. Mgr Sanschagrin se souvient...

C'est à l'image des au-

tres évêques de l'Eglise catholique que Monseigneur Albert Sanschagrin, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe, a appris la nouvelle de la mort de Sa Sainteté le pape Paul VI, décédé le dimanche 6 août, à l'âge de 80 ans.

Ce deuil qui frappe toute la chrétienté survient à la suite d'une courte maladie que tous espéraient sans gravité pour le chef de l'Eglise catholique.

Mgr Sanschagrin a déclaré à la suite de cette triste nouvelle que la chrétienté venait de perdre un grand homme d'Eglise.

D'ailleurs, le Pape Paul VI, au moment où il était secrétaire d'état du Vatican, est venu dans le diocèse de Saint-Hyacinthe à l'automne 1951. A cet effet, Mgr Gaston Girouard, secrétaire actuel de Mgr Sanschagrin, se souvient de l'avoir accueilli et de lui

avoir fait visiter la Cathédrale de Saint-Hyacinthe. A l'occasion de cette visite, Mgr Montini, le futur pape Paul VI, a prié sur la tombe du Vénérable Louis-Zéphirin Moreau, quatrième évêque de Saint-Hyacinthe, de 1876 à 1901. A Rougemont, il a souper avec Mgr Douville, alors évêque de notre diocèse.

Mgr Sanschagrin a rencontré le Pape Paul VI pour la première fois au moment de son ordination. C'est le Cardinal Léger qui le lui a présenté en disant "Je vous présente l'évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe". Le Pape Paul VI se rappela aussitôt les pompiers de Rougemont à l'automne et n'oublia jamais le nom de famille de notre évêque. Lors d'un voyage de Mgr Sanschagrin en direction du Sénégal à l'au-

tomne 1973, il s'arrêta à Rome et fut reçu en audience durant une trentaine de minutes par le Pape Paul VI. Après lui avoir rappelé qu'il avait déjà visité le diocèse de Saint-Hyacinthe au moment où il était secrétaire d'état du Saint Siège, Paul VI se souvint d'abord de la beauté de notre diocèse, de sa nature, surtout à l'automne, alors que les pommes sont rouges et les feuilles des arbres de toutes les couleurs. Il ajouta de bien dire à nos gens de savoir apprécier cette belle nature.

Après avoir demandé des nouvelles de Mgr Douville, de son âge et de sa santé, le Pape Paul VI accueillit les propos de Mgr Sanschagrin puisqu'il s'arrêta à Rome uniquement pour le remercier. Le Pape Paul VI a en effet, le 10 mai 1973, signé le décret qui proclame l'héroïcité des vertus de Mgr Louis-Zéphirin Moreau. Mgr Sanschagrin le remercia pour ce geste et fut alors très surpris des détails que Paul VI lui souleva au sujet de la cause du quatrième évêque du diocèse. Il se rappela même les recommandations des Cardinaux réunis à ce sujet.

Par la suite, ils ont abordé d'autres questions, soit la situation chrétienne actuelle au Canada. En ce qui concerne notre diocèse, il fut surtout question de l'éducation chrétienne dans les écoles, des vocations sacerdotales et du diaconat permanent.

A la fin de cet entretien, Mgr Sanschagrin réalisa à quel point il est lourd de porter sur ses épaules le fardeau de toute l'Eglise. Et si Paul VI garda toujours en mémoire le nom de notre évêque, c'est que Sa Sainteté lui a demandé juste avant son départ: "Monseigneur, donnez-moi la racette pour que je sois aussi sans chagrin".

Pour l'avoir rencontré une dizaine de fois, Mgr Sanschagrin avouait que Paul VI fut le pape qu'il a le mieux connu, et celui aussi qui le transféra du diocèse d'Amos où il était évêque administratif au diocèse de Saint-Hyacinthe. Il y est évêque depuis juillet 1967. Pour lui, le meilleur souvenir qu'il garde de Paul VI, se révèle en ces mots: "Quel beau diocèse vous avez!" Telle est là, l'une des plus encourageantes paroles papales à notre évêque.



(photos Studio RIKI)

La police enquête

La police de l'Autoroute poursuit son enquête en rapport avec le vol de quelque 1,500 paires de jeans, dont la valeur a été évaluée à environ \$20,000, commis lundi après-midi, sur l'Autoroute des Cantons de l'Est. Des empreintes prélevées, lundi soir, sur la camionnette qui transportait le chargement par des membres du Service d'identité judiciaire de la Sûreté du Québec, constituent, pour l'instant, un élément important à ce stage-ci de l'enquête. On peut

apercevoir sur la vignette la camionnette en question dont la petite vitre de la portière droite a été fracassée. C'est en brisant cette vitre que les auteurs du vol auraient réussi à déverrouiller la portière avant de s'accaparer son chargement. Rappelons que le véhicule était en panne au moment du vol et que son conducteur était allé chercher de l'aide.

Règlement de zonage

Confection cette année mais payable en 1979

Par Geneviève MILLOT

FARNHAM - Le règlement de zonage régissant la construction à travers le territoire de la ville de Farnham date de 1965. La ville ayant grandement évolué depuis et son développement l'ayant poussé, le conseil a adopté depuis plus de soixante amendements de ce règlement de base.

Inutile d'insister sur les difficultés rencontrées par l'inspecteur en bâtiment, M. Marc Tuffeli, lorsqu'il doit réviser l'ensemble du dossier afin de savoir s'il peut ou ne peut pas accorder telle ou telle autre construction dans tel ou tel autre endroit de Farnham! Aussi, prévoyant un regain de construction domiciliaire en 1979 avec l'arrivée du personnel de Métallurgie Farnham, M. Tuffeli a-t-il hâte qu'une révision

du règlement se fasse et a-t-il proposé au conseil d'entreprendre, dès cette année une étude complète et une reformulation des directives générales en suivant pour ce faire le plan directeur d'une part et la réalité de la ville, d'autre part. Lors de l'assemblée du mois, M. Tuffeli a insisté pour être autorisé à entreprendre dès maintenant cette tâche afin d'être prêt à agir lors du "rush" prévu en 1979.

C'est avec réticence que les conseillers y ont consenti mais à la condition

expresse que le coût des travaux ne dépasse pas \$12,000 et que ce ne soit payable qu'en 1979.

Ce travail, fait en coopération avec le conseiller-legal, Me Suzanne Mireault, pourrait coûter à Farnham une somme évaluée entre \$9 et 12,000, si la facturation en est faite selon le temps passé réellement à cette révision.

Le conseil avait prévu, lors de l'établissement du budget 1978 que ce travail serait fait au cours de l'exercice 1979 et payé alors.

EAU POTABLE:

Utiliser sans abuser

ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Un troisième avis légal annule les deux premiers et Socoma paiera ses taxes

Par Geneviève MILLOT

FARNHAM - Le conseiller Arthur Audette s'est fâché et a préféré adopter une attitude qui peut lui valoir la disqualification plutôt que de voter dans le sens indiqué par un troisième avis légal annulant le second et confirmant le premier.

M. Audette a déploré ces marches et ses contre-marches ordonnées par le conseil à l'administration municipale à la suite d'avis contradictoires d'une part et retardés parce que strictement confidentiel et adressé au maire Gilles Desrosiers.

Il s'agit, en l'occurrence, d'un avis légal signé

de Me Suzanne Mireault et concernant les taxes d'améliorations locales réclamées à Socoma Inc. Dans un premier avis, Me Mireault indiquait que la compagnie devait payer les taxes en question. Dans un second, en vertu du règlement 268 3e série, article 9, Socoma devait en être exempté, puisque la ville elle-même, lorsqu'elle était propriétaire dudit terrain, n'en payait pas.

Or, il s'avère que, dès que les terrains exemptés de taxes sont achetés par un établissement commercial ou une industrie l'article 9 devient nul, caduc et inopérant, en vertu de la loi de l'interdiction de subventions municipales

aux établissements industriels ou commerciaux.

Or, la lettre adressée au maire Desrosiers est datée du 27 mai et a été lue au conseil le 7 août, ce qui est un délai intolérable par le conseiller Audette qui, d'autre part, une fois sa parole donnée à un industriel, n'admet pas d'en changer si facilement. En fait, il estime que la ville a vendu ce terrain lui appartenant de bonne foi en indiquant qu'il était exempt de taxes, que Socoma en aurait probablement acquis un autre sans cette clause spéciale et que le conseil, en réclamant les taxes maintenant, peut être accusé de fausse représentation.

Donc, le conseiller Audette a voté contre l'abrogation de la résolution du conseil indiquant à Socoma que les taxes ne sont pas à payer. Il a voté aussi contre la nouvelle résolution du conseil réclamant les taxes dues à Socoma.

Si la première de ces résolutions fut proposée par Mme Madeleine Auclair, la seconde le fut par le conseiller Conrad Blain. Suivant M. Audette, mais de façon moins drastique, MM. Gérard Pion et René Sorel se sont abstenus de prendre position dans ce débat orageux, alors que le maire Gilles Desrosiers votait dans les deux cas afin d'arracher la position aux opposants et rétablir une saine situation vis-à-vis la loi.

Coup d'oeil

Invitation aux amateurs

SUTTON - Les amateurs d'antiquités sont particulièrement invités au marché du samedi, à Sutton, le 12 août. Une partie d'une collection privée d'horloges, de même que différentes antiquités québécoises, canadiennes et américaines seront alors offertes en vente. Le marché est ouvert de 11 heures à 16 heures 30.

Clinique de puériculture

ST-CESAIRE - Une clinique de puériculture et d'immunisation pour enfants aura lieu, le lundi 21 août, à l'Hôtel de ville de St-Césaire, de 9 heures 30 à 11 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures. Clinique de puériculture

Clinique de puériculture

ST-DAMASE - Une clinique de puériculture et d'immunisation pour enfants aura lieu, à l'Hôtel de ville de St-Damase, le mercredi 23 août, de 9 heures 30 à 11 heures 30.

Clinique d'immunisation

ST-HYACINTHE - Une autre clinique de puériculture et d'immunisation pour enfants aura lieu au Service de prévention de St-Hyacinthe, le jeudi 24 août, de 9 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures.

MOTEL BERNARD EN VEDETTE

Cette semaine
URSULA DE QUEBEC
Stripteaseuse

SPECTACLE
Jeudi - Vendredi - Samedi
9h.30 - 12h.30 - 1h.30 a.m.

DANSEUSESTOPLESS
1h. p.m. à la fermeture

Cinemas LES GALERIES DE GRANBY

40-74 EVANGELINE 378-4623

UN JOYAU QUI NE DEMANDE QU'ÊTRE ADMIRÉ

le corps

avec ZEUDI ARAYA
et LEONARDO MANN CARROLI BAKER

2^e FILM

Des Amours Coupables et Interdits

j'aime un homme

SEMAINE: "CORPS" à 6.25, "J'AIME..." à 7.45
DIMANCHE: "CORPS" à 2.55, 5.05, 7.25, "J'AIME..." à 12.45, 4.15, 7.45

DES DEMAIN CINEMA 1

KRISTOFFERSON and MacGRAW...
ain't nothin' gonna get in their way!

14 YEARS

VERSION ANGLAISE

CONVOY

KRIS KRISTOFFERSON - ALI MACGRAW
BURT YOUNG - ERNEST BORGNINE

SEMAINE: à 7 & 9 - DIMANCHE: à 1, 3, 5, 7 & 9

DES DEMAIN CINEMA 2

IL EST ETUDIANT. ELLE EST DU MÉTIER.

14 ANS

FIÈVREUSEMENT ILS DÉCOUVRENT LES FLEURS DU MAL

LES JEUNES AMANTS

AU MÊME PROGRAMME

L'île des passions

retrouvez tout l'exotisme des pays ensoleillés dans ce film brûlant de passions

SEMAINE: "AMANTS" à 8.40, "L'ÎLE..." à 7.30
DIMANCHE: "AMANTS" à 2.45, 5.15, 8.40, "L'ÎLE..." à 12.55, 4.25, 7.50

DES DEMAIN CINEMA 3

L'héritage

RESTAURANT ET BAR SALON

Présente
du mercredi au samedi
de 9h. à la Fermeture

JACQUES MONTMENY
Organiste-Chanteur

1092, rue PRINCIPALE, Granby Qué.

À TEMPS PARTIEL

secteur des certificats

Conditions d'admission: 13 années de scolarité ou des études et une expérience jugées équivalentes
Programmes d'un certificat universitaire de 30 crédits.



COURS CRÉDITÉS DE LANGUES MODERNES

Merci
Thank you
Vielem Dank
Molte grazie
Спасибо

Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Russe,

Renseignements: 565-5078



EXPRESSION ARTISTIQUE

Arts visuels

Photographie
Audio-visuel

Arts plastiques

Organisation
picturale
Organisation
spatiale
Dessin

Métiers d'arts

Céramique
Émaux
Arts graphiques
Tapisserie

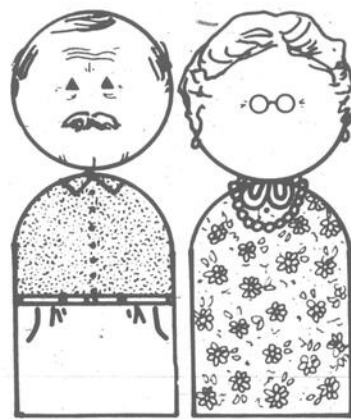
Renseignements: 565-5492



SCIENCES HUMAINES

Psychologie des relations humaines
Service social
Culture religieuse et formation chrétienne

Renseignements: 565-5492



TROISIÈME ÂGE

Gérontologie

Activités non créditées pour le 3e Âge

Renseignements: 565-5492



ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Administration générale
Gestion bancaire
Gestion hospitalière
Gestion des transports
Comptabilité financière
Comptabilité de gestion

Ces programmes s'adressent aux étudiants qui seront admis en septembre 1978.
Autre programme: Diplôme en administration*
*Exigence: grade de premier cycle universitaire autre qu'en administration.

Renseignements: 565-5407



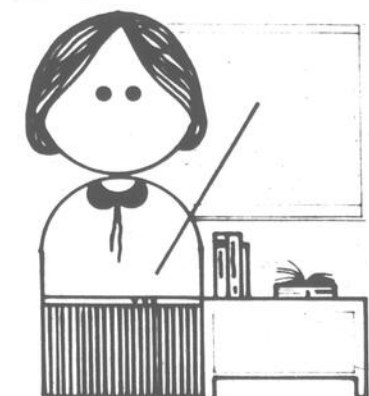
ACTIVITÉS SUR MESURE

La DGEP peut offrir d'autres activités ou programmes à partir des besoins manifestés par la population. Il s'agit d'adresser sa demande à l'Unité de recherche et de développement de la DGEP.

Renseignements: 565-5479

secteur des grades

Conditions d'admission : diplôme d'études collégiales ou l'équivalent
Programmes de baccalauréat universitaire de 90 crédits.



FORMATION DES MAÎTRES

Baccalauréat en enseignement
(enfance inadaptée)

Baccalauréat en enseignement préscolaire et/ou élémentaire

Baccalauréat avec majeure dans une discipline enseignée au secondaire et mineure en pédagogie.

Certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement secondaire (CAPES)*

Certificat de perfectionnement en enseignement collégial (CPEC)*

*Premier cycle universitaire exigé.

Renseignements: 565-5472



ARTS

Baccalauréat général
Baccalauréat spécialisé

(anglais, économique, français, histoire, géographie, service social, philosophie)

SCIENCES

Baccalauréat spécialisé
(biologie, chimie, mathématiques, physique)

THÉOLOGIE

Baccalauréat en théologie

Renseignements: 565-5472



Les organisations féministes ont aussi leur mot à dire à Lévesque

MONTREAL (PC) — Après les évêques du Québec, c'est maintenant au tour des organisations féministes québécoises de se prononcer au sujet de la politique gouvernementale en matière de cliniques de planification familiale et d'avortements.

A cet égard, la Coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit, regroupant une trentaine de groupes féministes, dont le Comité national de la condition féminine du PQ, s'interroge, à l'intérieur d'une lettre expédiée dernièrement au premier ministre Lévesque, sur l'empressement avec lequel le chef du gouvernement a répondu au cardinal Roy, de l'épiscopat québécois.

On considère, de plus, que les cliniques d'avortements thérapeutiques sont insuffisantes et constituent "un parfait exemple de la politique de l'autruche", retrouve-t-on à l'intérieur de la missive.

Au début de juillet, le cardinal Maurice Roy, président de l'Assemblée des évêques du Québec, faisait parvenir à M. René Lévesque, une lettre au sujet de la directive gouvernementale favorisant l'implantation de cliniques de planification familiale dans une vingtaine d'hôpitaux du Québec. Il y affirmait que les évêques ne pouvaient accepter que dans la gamme des services offerts soit inclus l'avortement, au nom du respect de la vie.

A la suite de quoi, le premier ministre répondait le 25 juillet, que le nombre effarant d'avortement pratiqués clandestinement et à l'étranger justifiait sa mesure. Il s'affichait cependant fort satisfait de ce dialogue, qu'il désirait continuer dans "un esprit de collaboration".

"Vous comprendrez, M. Lévesque, que nous voulions connaître les raisons qui vous ont déterminé à accorder une telle importance au cardinal Roy, alors que depuis votre arrivée au pouvoir, vous persistez à ignorer les revendications des milliers de femmes qui revendiquent l'avortement libre et gratuit", rétorque le groupe de féministes.

Quant aux cliniques, continue-t-il, "elles auront encore des comités thérapeutiques chargés de décider à notre place si d'après eux notre vie ou notre santé sont suffisamment menacées et si nous avons le droit d'avorter. Encore une fois, la majorité des femmes se verront refuser l'avortement thérapeutique et seront forcées de recourir à ces institutions étrangères et aux avortements clandestins".

La Coordination nationale fixe à 25,000 le nombre de Québécoises devant avorter chaque année.

La criminalité a diminué de 7% à Montréal

MONTREAL (PC) — La criminalité sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal a diminué de neuf pour cent en 1977, indique-t-on dans le relevé statistique annuel publié mardi par le Service de police de la CUM.

Cette diminution est imputable à l'évolution de la courbe de l'âge de la population et plus particulièrement à la diminution du nombre de sujets âgés entre 15 et 29 ans. Il demeure tout de même que le nombre de crimes de toute nature, 143,321 en 1977, s'est accru de 15 pour cent par rapport au nombre relevé en 1972 bien que la population sur le territoire de la Communauté urbaine soit demeurée à peu près la même.

En 1977, l'effectif policier du SPCUM a diminué de un pour cent mais il a coûté trois pour cent de plus par capita en dépit d'une importante diminution dans la rémunération du temps supplémentaire. En 1976, le temps supplémentaire pour l'activité régulière de la police avait coûté \$6.5 millions à laquelle somme il faut ajouter \$6.2 millions imputables au travail occasionné par les Jeux olympiques. En 1977, le temps supplémentaire a coûté \$5.2 millions. Dans 52 pour cent des cas, des situations d'urgence justifient le temps supplémentaire. Les témoignages et la présence des policiers dans les tribunaux comptent pour 36 pour cent des frais supplémentaires.

L'absentéisme des policiers (59 pour cent en jour de maladie et 41 pour cent à la suite d'accident du travail) équivalait à la perte de 340 policiers dans une année.

La mutation de certains services administratifs du Conseil de sécurité publique au Service de police explique l'augmentation de 28 pour cent du personnel civil.

803,875 appels

Le SPCUM a répondu à 803,875 appels du public, ce qui constitue une diminution de six pour cent.

Les policiers ont classé 14,23 pour cent des 96,510 crimes majeurs pour lesquels ils ont institué une enquête. Ce taux relativement bas constitue tout de même une augmentation de cinq pour cent par rapport à l'année 1976.

Du côté de la circulation, les policiers ont noté 243,477 infractions à la circulation et 1,272,730 infractions aux règlements du stationnement. Ils sont aussi intervenus dans plus de 65,000 accidents de la circulation parmi lesquels on compte 142 accidents mortels.

Les introductions par effraction (32,527 cas), les vols de \$200 et plus (12,307 cas) et les vols de véhicules (11,923 cas) constituent les crimes les plus nombreux contre la propriété et les biens. Sur une période de cinq ans, les crimes contre la propriété augmentent de 74 pour cent, les homicides de 67 pour cent, les vols de 44 pour cent mais les voies de fait graves diminuent de 14 pour cent.

Malgré le nombre accru de vols, les infractions d'ordre sexuel diminuent de 26 pour cent. Les infractions aux règlements municipaux ont diminué de 54 pour cent pendant la période de 1972 à 1977.



LES ANNONCES CLASSÉES DE



UN SERVICE PROFITABLE,
POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE.
ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION
RÉPARATION, VOYAGE, ETC...

TÉL.: 372-5433

Graham Smith roule dans l'or

EDMONTON (PC) — Graham Smith, d'Edmonton, héritier de l'excellence traditionnelle de sa famille en natation, a mérité sa cinquième médaille d'or des Jeux du Commonwealth, hier, en enlevant le 100 mètres brasse en un temps record.

Étudiant à l'Université de la Californie, Smith, qui est âgé de 20 ans, a ajouté les honneurs du 100 mètres brasse à un palmarès qui comprenait déjà les 200 et 400 mètres quatre nages, le 200 mètres brasse et le relais 4x100 mètres libre. Il lui était en outre possible en soirée, à titre de membre de l'équipe canadienne de relais 4x100 mètres quatre nages, de devenir le premier concurrent de l'histoire des Jeux à mériter six médailles d'or.

Smith, qui a été chronométré à 1:03.81, record des Jeux et deuxième performance mondiale de l'année derrière les 1:03.33 du Soviétique Fedorovsky, est le premier nageur à gagner cinq médailles d'or aux Jeux du Commonwealth. Decima Norman, d'Australie, en avait fait autant en athlétisme en 1938, devant ses compatriotes.

Cette cinquième médaille d'or portait à 17 le nombre de médailles récoltées depuis 1970 par l'un ou l'autre des membres de la famille Smith aux Jeux du Commonwealth. Le frère aîné de Graham, George, a enlevé deux médailles d'or, dans les 200 et 400 mètres quatre nages, et deux d'argent en 1970 à Edimbourg. La même année, sa sœur Susan revenait au Canada avec une médaille d'or, une d'argent et une de bronze. Becky Smith, de son côté, a gagné une médaille d'or et deux d'argent à Christchurch, en 1974, et une médaille d'argent et une de bronze à Edmonton.

Lovell et Singleton en finale
Jocelyn Lovell, de Toronto, vainqueur du kilomètre contre la montre, et Gordon Singleton, de Niagara Falls, médaillé de bronze, ont éliminé les Australiens Ron Boyle et Stephen Goodall en demi-finale de l'épreuve de vitesse en tandem.

Lovell et Singleton affronteront les Anglais Trevor Gadd et David Le Grys aujourd'hui en finale. Gadd et Le Grys se sont qualifiés à la suite du forfait des Néozélandais Eric MacKenzie et Charles Fabish. Ils avaient été disqualifiés dans la première série pour avoir fait trébucher leurs adversaires mais ces derniers ont été dans l'impossibilité de prendre part aux deux dernières séries, leur bicyclette ayant été trop endommagée.

Au champ de tir, le Canada a perdu le premier des quatre titres qu'il avait conquis à Christchurch, le Néozélandais Lawrence Soolley lui ayant ravi la

médaille d'or du tir aux pigeons d'argile (skeeet) avec un résultat de 197 sur 200, soit un point de moins que le record des Jeux détenu depuis 1974 par le Montréalais Harry Willisie, aujourd'hui directeur de l'équipe canadienne.

Les médailles d'argent et de bronze sont allées à l'Angleterre, Paul Bentley ayant obtenu 191 points, et Joseph Neville 190. Les Torontois Fred Altmann et Don Kwasnyia ont terminé quatrièmes, ex aequo, avec 189 points.

Le Canada, déjà vainqueur au pistolet de tir rapide, au pistolet libre et au pistolet d'argile de la fosse, talonne les meneurs au tir à la carabine. Cette dernière épreuve prend fin aujourd'hui.

En badminton, les derniers concurrents canadiens dans le simple messieurs ont été éliminés. Lucio Fabris, de Creighton Mines, Ont., et Ken Priestman, de Kitchener, se sont en effet respectivement inclinés au troisième tour devant l'Anglais Raymond Stevens, par 15-5, 18-14, et le Néozélandais Richard Purser, par 15-13, 15-4.

Boxe
En boxe, discipline dans laquelle le Canada a été privé de médaille depuis 1962, le poids plume Guy Boutin, de Toronto, et le mi-moyen John Raftery, d'Elliott Lake, Ont., ont dû se contenter de médailles de bronze suite à leur élimination en demi-finale.

Kelly Perlette, de Spruce Grove, Alb., s'est qualifié quant à lui pour la finale poids mi-moyen en battant aux points Ropati Samu, des Samoa occidentales.

Le mi-lourd Roger Fortin, de Montréal, s'est également assuré d'au moins une médaille d'argent en triomphant de Faltala Saa, des Samoa occidentales, par K.O. au deuxième round. C'était le premier combat de Fortin, qui avait été exempté des quarts de finale par les caprices du tirage au sort.

Boutin s'est incliné par décision unanime devant Nelson Azuma, du Ghana, et Raftery par arrêt de l'arbitre au deuxième round devant l'Ecossois James Douglas.

L'équipe canadienne de poursuite cycliste, composée de Steve Bauer, de Fenwick, Ont., Louis Garneau, de Ste-Foy, Ward Kemmerer, de Dorval, et Peter Sudermann, de Winnipeg, a été éliminée en demi-finale par les Australiens Colin Fitzgerald, Kevin Nichols, Gary Sutton et Shane Sutton. Ces derniers rencontreront en finale les Néozélandais Kevin Blackwell, Anthony Cuff, Neil Lyster et Jacobus Swart.

Déçu à Montréal, Smith a des plans
EDMONTON (PC) — Il y a deux ans, immédiatement après la finale du 100 mètres brasse à la piscine olympique de Montréal, Graham Smith est sorti de l'eau et sans rien dire, a marché lentement vers la sortie.

Graham, originaire d'Edmonton, était amèrement déçu. Il ne voulait parler à personne. Il voulait simplement qu'on le laisse en paix et, surtout, il ne voulait pas qu'on lui demande des explications sur la course affreuse qu'il venait de disputer.

Smith est un spécialiste de la brasse, probablement le mouvement le plus difficile pour un nageur. Et aux Jeux olympiques, il représentait un des grands espoirs canadiens pour une médaille. En fait, tous s'attendaient à ce qu'il remporte une médaille au 100 mètres brasse et, quand il n'a terminé que quatrième en finale, surtout après avoir remporté sa demi-finale, tous ses supporters et les dirigeants de l'équipe canadienne étaient déçus.

Mais le plus déçu de tous était Graham lui-même. Son père, figure légendaire de la natation au Canada, était assis dans les gradins et Graham s'en voulait amèrement de ne pas pouvoir lui offrir une médaille, surtout que son père était gravement malade et qu'il ne pourrait plus jamais voir son fils à l'œuvre dans une compétition internationale.

Graham était déçu et désappointé également parce qu'il était prêt physiquement pour cette course et c'est à cause d'une erreur impardonnable qu'il n'a pu remporter la course.

Erreur coûteuse
En brasse, il est important de ne pas tenter d'accélérer trop rapidement. Si un nageur accélère son mouvement trop rapidement, sa vitesse diminuera inévitablement pendant quelques mouvements. Tous les nageurs le savent et Graham le sait fort bien. C'est cette erreur qu'il avait commise à Montréal.

Il n'allait pas la répéter à Edmonton, et hier, il a remporté sa cinquième médaille d'or, fait inusité en natation aux Jeux du Commonwealth.

Après avoir remporté le 200 mètres et le 400 mètres quatre nages, le 200 mètres brasse, et avoir aidé le Canada à remporter le relais 4x200 mètres, il s'est retrouvé hier après-midi dans la finale du 100 mètres brasse, cette même épreuve qui avait failli ruiner sa carrière, il y a deux ans.

Mardi, il avait remporté la demi-finale très facilement en un temps de 1:04.86, établissant ainsi une nouvelle marque aux Jeux.

Mais, celui qui devait être son principal adversaire en finale, l'Anglais Duncan Goodhew, avait remporté à son tour l'autre demi-finale et son temps de 1:04.91 laissait entrevoir une finale endiablée. Goodhew, la tête rasée, est lui aussi un spécialiste de la brasse et Smith le redoutait un peu.

Mais cette défaite à Montréal a appris beaucoup à Graham Smith, et il a mis ses connaissances à l'épreuve quand il a plongé dans la piscine. Il n'allait pas briser son rythme et tenter d'accélérer son mouvement quoi que Goodhew fasse.

"Smith est un grand nageur; il est connu mondialement. Mais je croyais bien pouvoir remporter cette course, surtout à cause de l'avance que je détenais après 50 mètres. Mais Graham est un nageur courageux. C'est son courage qui lui a permis de me rejoindre et de me dépasser. Je ne le pensais pas capable de combler un tel écart sur une si courte distance," a mentionné Goodhew, qui croîsera le fer à nouveau avec Smith dans quelques semaines à Berlin, aux Championnats du monde.

Smith, qui venait de remporter une cinquième médaille d'or devant ses supporters, ses amis et dans la piscine qui porte le nom de son père, était très fier de sa performance.

"J'étais affaibli à Montréal; terriblement déçu et désappointé de moi-même, a-t-il révélé. J'étais déçu parce que j'avais laissé tomber ma famille, qui comptait tellement sur moi. Je ne voulais pas que cela se reproduise."

Graham, étudiant à l'université de la Californie, a une volonté de fer et, après cette amère déception à Montréal, avait décidé qu'il ferait quelque chose d'exceptionnel.

"Je ne le cache pas, je veux devenir le meilleur nageur au monde, a-t-il dit. J'ai décidé que je deviendrais le meilleur nageur au monde et je le deviendrai. J'ai remporté des médailles ici et ceci était un de mes buts. Devenir le meilleur au monde veut dire également remporter les Championnats de la NCAA aux États-Unis, remporter des médailles d'or aux Championnats du monde et aux prochains Jeux olympiques... et je le ferai."



En gagnant un temps record le 100 mètres brasse, Graham Smith, d'Edmonton, est devenu le premier nageur de l'histoire des Jeux du Commonwealth décroché cinq médailles d'or. On le voit ici après sa victoire d'hier alors qu'il a nagé la distance en 1:03:81. Smith pouvait remporter, hier soir, une sixième médaille d'or en participant à une course par équipe.

Les midjets continuent La saison est terminée pour les Orioles!

GRANBY - C'est maintenant officiel! Les Orioles juniors de Granby, de l'instructeur Matty Alston, ont terminé leur saison 1978. C'est en effet ce qui ressort de la victoire de 3 à 2 du Royal de Drummondville devant les Alouettes de Charlesbourg mardi soir.

C'est donc dire que les Granbyens ne disputeront pas le match qu'ils devaient jouer à Granby face aux Jets de Shawinigan, puisque ces derniers sont assurés du quatrième rang de la section Lamothe, suite au revers du Charlesbourg.

Les crampons sont donc accrochés pour de bon chez les Orioles juniors. C'est peut-être ce qu'il y avait de mieux à souhaiter pour les hommes de Matty Alston, qui ont tout à oublier cette année, sauf la très belle performance du joueur de deuxième Donald Massé qui terminera fort probablement au deuxième rang des meilleurs frappeurs de la ligue avec une moyenne de 409.

Les Orioles terminent donc une horrible saison avec la non moins horrible fiche de six gains et 26 revers, bien sûr la pire fiche qu'ils aient connue.

La partie de jeudi soir à Granby devait être celle des Loisirs de Granby. Cependant, à cause de cette reprise, la joute promotion à laquelle quelque 2000 personnes étaient conviées aura lieu samedi soir à 20 heures, alors que le Royal de Drummondville sera au stade Napoléon Fontaine à Granby. Cette joute aura lieu à moins que les hommes de Pierre St-Jean ne perdent leurs deux parties à Drummondville, ce qui aurait pour effet de terminer la série puisque Drummondville totalise déjà deux victoires.

Toujours dans la ligue de baseball midjet des Cantons de l'Est, les joueurs et les équipes méritant des trophées ont été connus hier soir. Le seul honneur qui restait à déterminer est évidemment le champion des séries éliminatoires.

Tracy est, bien sûr, champion de la saison régulière. Au domaine de la meilleure moyenne par équipe au monticule, Tracy remporte la palme avec une moyenne de 2.02 points mérités. Tracy gagne également en ce qui regarde la meilleure moyenne offensive par équipe avec une fiche collective de 281.

Chez le midjet

Les Orioles midjets disputaient hier la quatrième partie de leur série demi-finale au meilleur de sept joutes devant le Royal de Drummondville. Les Granbyens tirent de l'arrière par deux échecs contre un gain dans cette série.

La série devait se poursuivre à Granby jeudi soir, mais puisque la joute de mardi à Drummondville a été remise à cause de la pluie, c'est à Drummondville que les Orioles joueront aujourd'hui, pour la deuxième soirée d'affilée.

Le meilleur lanceur est François Durocher, des Cougars de Tracy, avec la formidable moyenne de 1.81 points mérités. Chez les frappeurs, c'est Jean St-Germain, du Royal de Drummondville, qui remporte les honneurs avec 462. François Durocher est aussi celui qui a produit le plus de points avec 26. Finalement, Stéphane Souther, de Farnham, a été désigné comme le champion frappeur de circuits avec cinq. Soulignons que Granby est la seule équipe à ne recevoir aucun honneur.

Dans un gain de 10-3

Les Mets cognent dur

MONTREAL - Une huitième manche de cinq points a conduit les Mets de New York à une victoire de 10 à 3 sur les Expos de Montréal hier soir au stade olympique, devant plus de 16,000 personnes.

Les Expos, qui menaient 3 à 2 à un certain moment, ont été les victimes d'une attaque de 19 coups sûrs. Eux n'en ont frappé que sept, en plus de commettre une erreur.

Wayne Twitchell a subi son 11e revers en 14 décisions tandis que Craig Swan portait sa fiche à .500 en remportant une cinquième victoire en dix tentatives.

Gain des Cubs
Bill Buckner y est allé de trois points produits avec un double les buts remplis, tandis que son coéquipier Rodney Scott a fait marquer le point gagnant avec un autre double pour les Cubs, qui ont surpris les Pirates 5-4, à Wrigley Field, dans l'unique match présenté en matinée hier dans les majeures.

Dave Roberts 5-7, a espas-

deux autres points pour Pittsburgh suite à un double en sixième, pour égaler les chances à 4-4, après que les Cubs eurent marqué trois fois en cinquième, après des coups retenus par Roberts et Ivan DeJesus, un frappeur atteint par le partant Jim Rooker et le double par Buckner.

SOIRÉE 25e ANNIVERSAIRE
de la
CAISSE POULAIRE WATERLOO
au
CENTRE SPORTIF DE WATERLOO
SAMEDI le 12 août à 8h.00. p.m.

ARTISTES INVITÉS
RENÉE MARTEL
et
LES QUATRE VENTS



ENTRÉE GRATUITE

BALLE-MOLLE

Bons Copains

Mardi soir dans ce circuit, Paragon a défait de justesse Gervais par le compte de 5 à 4. Daniel Tétrault a eu le meilleur sur Serge Jacques au monticule. Alain Desroches et Daniel Tétrault pour les vainqueurs, ainsi que René Léveillé et Louis Brodeur pour les perdants ont été les meilleurs joueurs de la rencontre.

Esmond a ensuite pris la mesure du Pioneer par le pointage de 10 à 7. Paul Forand a hérité de la victoire tandis que la défaite échouait à Jean-Claude Bouvier. Réal Arès et Gaetan Champagne se sont illustrés pour les vainqueurs. Du côté des perdants, Normand Hardy et Jean-Claude Bouvier brillaient pour les vaincus.

Gabriel Lussier
Le Relais Katudal a difficilement battu LICI par 6 à 4 dans cette ligue mardi soir. Jean-Luc St-Onge a remporté la victoire et la défaite a été portée à la fi-

che de Yvan Tétrault. Alain Jacques et Ronnie Comeau ont cogné deux coups sûrs chacun pour les gagnants. André Leduc et Jean-Claude Bourgeois ont fait de même pour les perdants.

Dans une autre rencontre, Le Brassin a pris la mesure du Bar 606 par le compte de 3 à 1 au profit de Guy Germain. Alain Fontaine a subi le revers. Guy Germain a réussi une partie de quatre coups sûrs. Daniel Lacasse a frappé pour le circuit du côté des vainqueurs. Pour les perdants, Alain Fontaine a lancé un match de sept hits.

Industrielle Laurentide
Le Royaume des Quilles a défait le Woolco 6 à 2 dans ce circuit mardi soir. Michel Léonard a eu le meilleur sur Marcel Lachapelle chez les lanceurs. Michel Léonard et Roland Dellelles ont brillé pour les vainqueurs tandis que Claude Lachapelle et Daniel Lachapelle ont bien fait pour les perdants.

Concours hippique au centre Bouffard

GRANBY - L'association équestre régionale Richelieu-Yamaska tiendra son concours hippique western au centre estival Bouffard le 13 août prochain. A cette occasion, 13 classes seront au programme.

Les participants qui se classeront parmi les trois premiers de chacune des classes se mériteront une

place pour représenter la région au vélodrome olympique de Montréal le 22 octobre, pour le championnat provincial sanctionné par la Fédération équestre du Québec.

Notons que l'invitation est lancée à tout le monde et que l'entrée sera gratuite.



A chaque année, la course de canots organisée par le club de canotage Les Mohawks de Farnham obtient beaucoup de succès. Cette année, les organisateurs attendent une cinquantaine de cano-

nots participants à la course qui se déroulera le 20 août prochain, sur la rivière Yamaska.

Les départs du tournoi des agents de la paix de l'Estrie

GRANBY - Le tournoi de golf des agents de la paix de l'Estrie se déroulera vendredi, à compter de huit heures, sur le parcours du club de golf de Bromont. Environ 125 joueurs prendront le départ à cette occasion.

Voici donc la liste des départs pour ce tournoi annuel:

8:00
Maurice Salois
R. Fournier
J. Fournier
C. Mongeau

8:08
C.H. Turmel
Y. Courchesne
D. Duquette
P. Ménard

8:16
Lucien Jacques
Robert Shannon
H. Salois
C. Barry

8:24
J.J. Biette
Arthur Girardot
Claude Perreault
Sylvie Miclette

8:32
Jean-Guy Albert
G. Morin
R. Authier
P. Poulin

8:40
André Hébert
Réal Proteau
John Menitis
M. Roy

8:48
Gilles Pioux
Alain Deaudelin
Vic Marion
M. Poitras

8:56
Richard Ouimet
Jean Ouimet

9:04
Richard Jacques
Réal Fortin
M. Fabi
M. Pélau

9:12
R. Flibotte
André Alix
Jacques Lavigne
Pierre Martel

9:20
Robert Lussier
Jean-Guy Desrochers
Michel Duhamel
Jacques Duchesneau

9:28
Gilles Inkel
Gaëtan Grondin
Yvon Demers
Roger Légaré

9:36
Yvan Lasnier
J. Bergeron
Claude Foisy
Richard Presseau

9:44
J. Testulat
G. Lacroix
C. Giroux
R. Charest

9:52
Michel Turcotte
Claude Sylvain

10:00
Raymond Milot
Michel Bosse

Yves Pinard
Denis Hains

10:08
Alain Tardif
Paul Provencher
Viateur Laroche
Luc Lauzier

10:16
P. Harvey
B. Cauchon
D. Lamy
D. Lefebvre

10:24
G. Deaudelin
A. Hardy
P. Charbonneau

10:32
B. André
D. Viau
Rosaire Vallières
Lucien Gauthier

10:40
Arthur Dubois
J. Boucher
Jacques Lamarre
Rosaire Dubois

10:48
Fernand Gladu
Alain Henry
Gérard Hibut
Réal St-Rock

10:56
Pierre Charland
Raymond Cornish
Edmond Morrisseau
Edmond Rosy

11:04
Jacques Hébert
Alain Colbey
Jocelyn Thibodeau
Guy Gaboriault

11:12
Marcel Beaulieu
André Lessard

Yvan Tardif
Robert Dufresne

11:20
Paul Lupien
Guy Lemieux
Yvan Morin
C. Barré

11:28
Dr. P.E. Roy
Gérard Turmel
Jacques Landry
Laurier Beaudoin

11:36
Yves Lagacé
Marcel Campeau
Margaret Allen
Louise Jacques

DEPART NO: 10

9:00
Yvon Allard
Labatt (50) Lacoste

9:08
Clément Lancis
Eugide Aube
André Viens

9:30
Guy Magnant
Donat Baril
Garry Budge
M. Thibodeau

9:40
Rolland Legault
Jacques Raté
Robert Guérette
Gaëtan Gauthier

9:48
James Mathews
Jean Page
Jean-Pierre Pilote
Bob Boyer

10:00
Lionel Prevost
Noël Hains
Pierre Bélanger
André Meunier

VERS LES JEUX DE JOCO... VERS LES JEUX DE JOCO... VERS LES JEUX

La sécurité sera bien assurée au pays de Joco

JOLIETTE - Tout au cours de la manifestation provinciale des Jeux du Québec, la sécurité sera bien assurée sur les différents sites d'activités.

Trois corps policiers travailleront à l'organisation des services de sécurité. La Sûreté municipale de Joliette s'impliquera activement dans ce dossier. Le responsable des Services de sécurité est Monsieur Jean L'Ecuyer, directeur de la Sûreté municipale; il est secondé dans sa tâche par Monsieur Gilles Thounin, capitaine à la Sûreté municipale. La Sûreté municipale assurera un accroissement des services policiers dans la municipalité de Joliette afin de répondre aux nombreuses demandes des visiteurs au cours de la Manifestation.

La Sûreté du Québec collabore étroitement avec le Comité organisateur. Les patrouilles policières seront accrues au cours de la Manifestation, particulièrement dans les secteurs de la Ville St-Gabriel et de Joliette. Une escouade de motards de la S.Q. escortera les participants aux compétitions de cyclisme. La S.Q. met également à la disposition du comité un bateau-moteur pour les compétitions de ski nautique, de voile et de canot-kayak, sur le Lac Maskinongé et la rivière L'Assomption.

Quant à la Gendarmerie Royale du Canada, elle s'associe de près à la Sûreté municipale. Elle fournit également deux embarcations pour les compétitions de ski nautique à St-Gabriel de Brandon.

L'Armée Canadienne sera également sur place dès le 14 août. Elle s'occupe principalement de la sécurité des athlètes et de la sécurité à l'hébergement. L'Armée assure de plus les services de sécurité à la Centrale administrative.

Près de cinquante bénévoles se joindront à la Sûreté du Québec. Ces bénévoles assumeront les rôles d'escortes et de préposés aux stationnements. Sur ces bénévoles, un certain nombre sont membres d'un projet Canada-Monde.

Finalement, un poste de sécurité sera installé en permanence à la Centrale administrative de la polyvalente Thérèse-Martin. Un

policier et un militaire seront en poste à cette centrale vingt-quatre heures par jour afin de pallier à

toute situation d'urgence. Tout devrait donc fonctionner rondement du côté de la sécurité lors de la

Manifestation provinciale des Jeux du Québec à Joliette, du 17 au 27 août prochain.

La flamme des Jeux brillera du 17 au 27

JOLIETTE - La flamme des Jeux, symbole officiel de l'ouverture de la manifestation provinciale des Jeux du Québec, brillera à Joliette du 17 au 27 août prochain.

Les jeunes de Joliette se sont donnés la main pour joindre les rangs des nombreux bénévoles qui oeuvrent déjà dans l'organisation de la Manifestation provinciale. En effet, le flambeau qui recevra la flamme officielle des Jeux est la réalisation d'étudiants de la polyvalente Thérèse-Martin de Joliette. Ces jeunes ont travaillé sous la direction de deux professeurs de cette même polyvalente, Messieurs Luc Brunelle et Yvan Desrosiers.

Le député de Joliette-Montcalm, Monsieur Guy Chevrete, a fortement épaulé le comité organisateur de la Manifestation provinciale dans la recherche de fonds pour la construction de ce flambeau. Ainsi, la compagnie Alcan fournit gracieusement l'aluminium qui a été utilisé lors de la construction.

C'est grâce à de nombreuses démarches du député Chevrete que le comité organisateur a pu obtenir un tel don.

Le dessin du flambeau a été conçu par Monsieur

pu compter sur un don de la Compagnie Sico pour toute la peinture requise pour le flambeau. De plus, l'approvisionnement en gaz serait assuré par la Compagnie Supérieur Propane de Joliette, qui fournirait également la tuyauterie et les bonbonnes nécessaires au fonctionnement du flambeau. Finalement, la compagnie Nicoletti offre le ciment requis pour la base qui supportera le flambeau.

Pendant toute la durée de la Manifestation provinciale, le flambeau occupera une place d'honneur au Club des Archers de Joliette, site principal des compétitions. Certaines hypothèses ont déjà été formulées quant à son utilisation future, la plus sérieuse étant de faire briller le flambeau à l'entrée de Joliette, au parc Renaud.

Tous les Québécois sont donc cordialement invités à venir rejoindre la population jolietaine lors de la tenue de la Manifestation provinciale des Jeux du Québec, du 17 au 27 août prochain.



Pierre Héty, architecte à Joliette; Monsieur Albert Aimaro, ingénieur-conseils de Joliette, a également pris part à la conception du flambeau.

Le comité organisateur a

Vérification technique: une bonne chose de faite

JOLIETTE - L'organisation des activités sportives de la manifestation provinciale des Jeux du Québec va bon train. Le responsable du Service des Activités sportives, Monsieur Yvon Turgeon, annonçait que, pour chacune des treize disciplines sportives, l'étape de la vérification technique est maintenant atteinte.

La vérification technique consiste principalement en une rencontre entre un représentant du Comité exécutif de la Manifestation provinciale, un représentant de la Société des Jeux

du Québec, le directeur technique de chacune des Fédérations en cause et du principal responsable de chaque discipline.

Lors de leurs rencontres, ces derniers vérifient le site de la compétition, le matériel existant et nécessaire au déroulement de la compétition; ils établissent le bilan de l'équipement fourni et à fournir. Une telle réunion permet de prendre conscience du travail qu'il reste à effectuer pour le déroulement de chaque discipline.

D'après les rapports fréquemment émis par les responsables de chaque discipline, il semble que les

échanciers soient respectés et que tout sera fin prêt pour le 17 août.

Les vérifications techniques en ski nautique, voile, water-polo, soccer, plongeon, tennis, cyclisme, natation, canot et crosse doivent être terminées pour le 6 juillet. Le 25 juillet prochain, les représentants de l'athlétisme, du tir à l'arc et de la pétanque complèteront leur vérification.

Les athlètes qui se présenteront à Joliette le 17 août prochain devraient donc jouir d'aménagements adéquats pour l'exercice de leurs différentes disciplines.

Carrières et Professions

VENDEUR (Publicité)

Compagnie en pleine expansion recherche une personne avec jugement, initiative et habileté pour assumer les pré-requis suivants:

- 20 ans et plus
- posséder une automobile
- Sec. V
- Expérience dans la publicité non requise mais serait un atout

Nous offrons - Un territoire illimité
- Commissions très intéressantes

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae dans le plus bref délai à:

La Voix de l'Est
C.P. 3236
Granby, P.Q. J2G 2V4

GERANT COMPTABILITE

Se rapportant directement au contrôleur. Cette position présente un défi pour un comptable en administration industrielle.

Il saura faire preuve dans le domaine de comptabilité générale et de prix de revient avec un accent particulier sur le développement d'outils administratifs pour une compagnie en pleine expansion située dans les Cantons de l'Est.

LES EXIGENCE: - R.I.A. ou 4e année R.I.A.,
- un minimum de 5 ans d'expérience dans la comptabilité industrielle.
Capacité de surveillance
Bilingue

S.V.P. envoyez votre curriculum vitae à:

SIMONDS CUTTING TOOLS

80 Ave SIMONDS
GRANBY QUE

J2G 7Z5

ATT: Judith Whitcher

Toute information sera traitée confidentiellement.

Composez: 372-5433

Chaque jour le quotidien La Voix de l'Est groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois concernant les professionnels, les personnes de carrières ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre, ou demande, au besoin.

COMMIS AUX COMMANDES

EDMONT Canada est à la recherche d'un commis aux commandes pour son département de ventes.

La personne doit être bilingue, capable de dactylographier et détenir un diplôme de niveau secondaire.

2 années d'expérience relative serait un atout.

Toute personne intéressée devra faire application à

EDMONT CANADA
105 Lauder
Cowansville, P.Q.
Tél.: 514-263-0585

LA COMMISSION SCOLAIRE DAVIGNON

OUVERTURE DE POSTE

POSTE: Secrétaire

ENDROIT: (cycle 2) Polyvalente Massey-Vanier

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES: La secrétaire, de façon générale, effectue des travaux tels que transcription de textes, de lettres, de manuscrits ou photocopies à l'aide d'appareils de bureau d'usage courant, tenue à jour des dossiers et de registres, communications téléphoniques de renseignements d'ordre général, rédaction et cueillette de renseignements à agencer et inclure dans des rapports et dans la correspondance.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Scolarité et expérience

Avoir complété un cours secondaire V, avec option appropriée, ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Autres exigences

Connaître la sténographie, la dactylographie, le dictaphone et la disposition des textes.

Entretien débrouillardise et initiative

Connaître suffisamment les méthodes et les usages propres à la tenue d'un secrétariat

SALAIRE:

Selon la convention des employés de soutien du Ministère de l'Éducation

FAIRE PARVENIR TOUTE APPLICATION AVANT LE 16 AOÛT, 1978 à:

COMMISSION SCOLAIRE DAVIGNON

Service du Personnel
112, rue John, Cowansville

Mardi dans la LCF Toronto et Regina ont été malmenées

OTTAWA (PC) - Les Riders ont su profiter de plusieurs bécasses de Toronto pour l'emporter 37-18 mardi, dans un match régulier de la ligue Canadienne de football.

Le quart Conredge Holloway a bien choisi ses receveurs et Ottawa a semé les Argos avec trois touchés en moins de sept minutes, au troisième quart, dont notamment un retour de botté sur 62 verges par le demi Larry Cates.

Ottawa occupe maintenant le premier rang dans l'Est avec les Argos, les Riders ayant une fiche de 3-1, leur seule défaite contre Toronto il y a deux semaines, tandis que ceux-ci ont autant de gains, mais deux échecs.

Peter Stenerson, Art Green, Jeff Avery et Cates ont réussi les majeurs pour Ottawa, tandis que Slade Willis a marqué l'unique touché des visiteurs, sur une passe et course de 22 verges, au troisième quart.

John Hay et Ian Sunter ont botté respectivement trois placements, Sunter ajoutant deux simples et les transformations d'après-touché.

Le quart Chuck Ealey a eu énormément de difficulté à compléter ses passes contre l'alerte défensive des Riders, qui ont pour leur part utilisé deux quarts, Tom Clements cédant sa place à Holloway à la mi-temps.

Les Lions de la Colombie-Britannique ont malmené les Rough Riders de la Saskatchewan mardi, infligeant à ses derniers un cinglant revers de 43-14, dans un match régulier de la ligue Canadienne de football, disputé à Regina.

Les Riders ont été les victimes de l'attaque bien rodée des Lions et ils ont commis plusieurs bécasses qui n'ont pas aidé leur cause, essayant ainsi un quatrième revers d'affilée.

Les Lions ont inscrit pour leur part une deuxième victoire en saison régulière.



FOOTBALL

Conférence de l'Est

	MG	P	N	PC	Pts
Ottawa	4	3	1	0	94 71 6
Toronto	5	3	2	0	111 116 6
Montréal	4	2	2	0	75 68 4
Hamilton	4	1	2	1	83 103 3

Conférence de l'Ouest

	MG	P	N	PC	Pts
Edmonton	4	3	1	0	131 80 6
C.B.	5	2	1	2	135 92 6
Calgary	3	1	1	1	59 73 3
Winnipeg	3	1	2	0	65 72 2
Saskatchewan	4	0	4	0	61 143 0

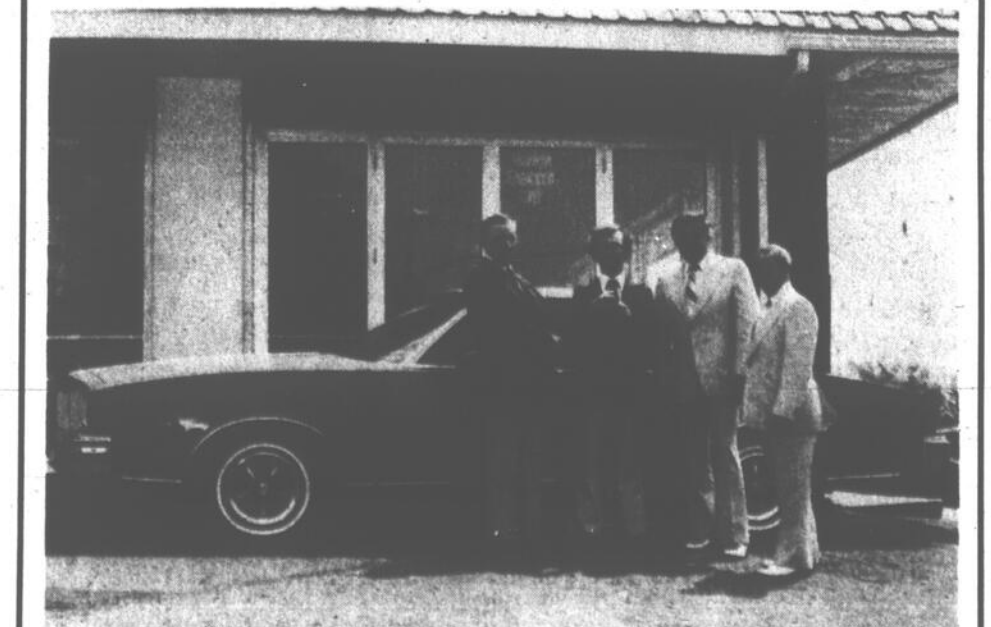
Mardi

Ottawa 37 Toronto 18
C.B. 43 Saskatchewan 14

Mercredi

Montréal à Calgary
Winnipeg à Hamilton

GAGNANT D'UNE PONTIAC GRAND PRIX LJ



Un granbyen s'est mérité une Pontiac Grand Prix LJ 1978 avec un billet de la loterie automatique de Loto Québec. Nous voyons sur la photo lors de la remise du prix MM. Gaston Roy, représentant de Loto Québec; Jean-Pierre Pariseau, l'heureux gagnant; Noël Champagne, directeur-général et Gabriel Lussier, président de Gabriel Lussier Ltée, (Ann.)

OTTAWA 37 VANCOUVER 43 TORONTO 18 SASKATCHEWAN 14 (MARDI)

Ligue nationale		Oakland		60 55 526 4½	
Section est		Texas		53 56 486 8½	
G P MoyDiff.		Minnesota		47 63 427 15	
Philadelphie	59 50 541 -	Chicago		46 65 414 16½	
Chicago	58 54 518 2½	Seattle		41 73 360 23	
Montréal	54 61 470 8	LIGUE JUNIOR		MAJEURE	
Pittsburgh.	51 58 468 8	Division Martinebeault		G P MoyDiff.	
New York	47 66 421 13½	St-Jean	38 5 844 -	Drummond	
St-Louis	45 68 398 16	Drummond	23 11 676 5	Sherbrooke	
Section ouest		Sorel	11 23 324 11	Granby	
San Francisco	67 47 588 -	Granby	6 26 188 21	Division Lamothe	
Cincinnati	66 47 584 ½	T-Rivières	18 15 545 -	St-Foy	
Los Angeles	65 48 575 1½	St-Foy	18 17 514 1	G-Mère	
San Diego	57 56 504 9½	G-Mère	16 17 485 2	Shawinigan	
Atlanta	53 60 469 13½	Shawinigan	14 19 424 5	Charles	
Houston	52 60 464 14	Charles	13 21 382 5½	Mardi	
Ligue américaine		LIGUE MIDGET		(Séries demi-finales 4 de 7)	
Section est		G P MoyDiff.		Mercredi	
Boston	70 40 636 -	St-Jean	38 5 844 -	Farnham & Tracy	
Milwaukee	61 47 565 8	St-Foy	18 17 514 1	Granby & Drummondville	
New York	62 49 559 8½	St-Foy	16 17 485 2	LIGUE AMERICAINE	
Détroit	60 50 545 10	Section ouest		G P MoyDiff.	
Baltimore	60 52 536 11	Cleveland (Paxton 8-6) à Boston (Eckersley 1-4),			
Cleveland	51 58 468 13½	14h00.			
Toronto	43 69 384 28	Californie (Tanana 14-7) à Oakland (Keough 7-8),			
Kansas City	62 48 564 -	16h00.			
Californie	62 53 539 2½				

LANCEURS PREVUS

Ligue américaine		Cleveland (Paxton 8-6) à Boston (Eckersley 1-4),	
Section ouest		14h00.	
Boston	70 40 636 -	Californie (Tanana 14-7) à Oakland (Keough 7-8),	
Milwaukee	61 47 565 8	16h00.	
New York	62 49 559 8½	Chicago (Wood 10-9) à Toronto (Garvin 2-11), 9h30.	
Détroit	60 52 536 11	Kansas City (Bird 4-4) à Baltimore (Palmer 13-10),	
Baltimore	51 58 468 13½	19h30.	
Cleveland	43 69 384 28	Milwaukee (Augustine 10-10) à New York (Guidry 15-2), 20h00.	
Toronto	62 48 564 -	22h00.	
Californie	62 53 539 2½	San Francisco (Blue 16-4) à Los Angeles (Welch 3-0),	
		22h30.	

Premier quart		Vancouver - Course de 12 verges par Culiver (Passaglia converti) 9:16	
Deuxième quart		Vancouver - Passe de 53 verges de Tagge à Charuk (passaglia converti) 13:21	
Troisième quart		Vancouver - Marche d'une verge par Culiver (Passaglia converti) 8:05	
Quatrième quart		Vancouver - Passe de 14 verges de Tagge à pple by (Passaglia converti) 14:36	

Premier quart		Vancouver - Marche d'une verge par Culiver (Passaglia converti) 8:05	
Deuxième quart		Vancouver - Passe de 14 verges de Tagge à pple by (Passaglia converti) 14:36	
Troisième quart		Vancouver - Placement de 57 verges de Lancaster à Williams (Marcoritti converti) 2:23	
Quatrième quart		Vancouver - Passe de 89 verges de Key à Bright (Passaglia converti) 2:59	

GABRIEL LUSSIER		Grand Muf.		11 8 578 3	
G P Moy Diff		M. de l'Est		8 13 380 7	
Délicatessen	16 3 842 -	Saurette		4 17 150 11	
Brassin	12 6 667 3½	Bell Canada		3 17 150 11½	
Acier Bernier	11 9 550 5½	Mercredi		Buvette vs Muffler	
Roy Fruits	10 9 526 6	Muffler vs Bell		BONS COPAINS	
Bar 606	9 10 474 7	Division commerciale		G P Moy Diff	
R. Katudal	10 9 526 6	Gervais	16 5 762 -	G Bazar	
LICI	5 15 250 11½	G Bazar	10 9 526 5	Leroy S.	
Economique	4 16 200 12½	Leroy S.	8 11 421 7	Sal-Expo	
		Sal-Expo	0 18 000 14½	Division Industrielle	

INDUSTRIELLE LAURENTIDE		R. Des Qui.		15 6 714 -	
Jeu		Buvette		14 6 700 ½	
Brassin vs Bar 606	(Lili, 18h30)	Woolco		13 8 619 2	
Katual vs LICI	(Lili, 20h30)	R. Ménard		14 7 667 1	
Délicatessen vs Economique	(Dubuc 2, 18h30)	Mercredi		Salaison vs Paragon	

MONTRÉAL 6-NEW YORK 1

(MARDI SOIR)

New York Montréal		Hausmu 1		0 0 0 0	
Abpts Cs pp		Bruhert 1		1 0 0 0	
Maddox 3b	3 0 1 1	Valentine fu		1 0 0 0	
Foli ac	4 0 1 0	Bernard 1		0 0 0 0	
Murray 1	0 0 0 0	Randle 2b		0 0 0 0	
Henderson cg	1 0 0 0	Total		27 1 3 1	
Stearns r	3 0 1 0	New York		000 000 100-1	
Montanez 1b	4 0 0 0	Montréal		600 000 00x-6	
Grieve cd	4 0 0 0	P.J-Montréal 3 - LSB - New		York 7, Montréal 5. 2B -	
Youngblood cc	4 0 0 0	Stearns, Cromartie, Schatz-		zeder.	
Flynn ac	2 1 0 0	Abpts Cs pp		MI Cs P Pm BbR	
		Cash 2b	4 1 1 0	Hausman 1-3 5 5 5 1 0	
		Dawson cc	4 0 1 0	Bruhert 3 4 1 1 1 2	
		Valentine cd	4 1 1 0	Bernard 2 1 0 0 1 0	
		Perez 1b	3 1 1 0	Murray 2 0 0 0 0 1	
		Parrish 3b	4 1 1 2	Schatzede 3 1 1 1 7 0	
		Cromartie cg	4 1 1 2	Flynn atteint par Schatz-	
		Carter r	3 1 1 0	zeder. DE - Bruhert. T-2:04.	
		Speir ac	3 1 1 0	A. 17,124.	
		Schatzder 1	3 0 2 1	LIGUE AMERICAINE	

Grand Muf.	11 8	.578 3
M. de l'Est	8 13	.380 7
Saurette	4 17	.150 11
Bell Canada	3 17	.150 11½
Mercredi		
Buvette vs Muffler		
Muffler vs Bell		

BONS COPAINS

Division commerciale

	G P	MoyDiff
Gervais	16 5	.762 -
G Bazar	10 9	.526 5
Leroy S	8 11	.421 7
Sal-Expo	0 18	.000 14½

Division industrielle

Peeters	15 5	.750 -
Paragon	13 8	.619 2½
Esmond	8 12	.400 7
Pionner	8 13	.381 7½

Mercredi

Salaison vs Paragon

PHOTOS SOUVENIR

9e TOURNOI DE GOLF

chef

La Voix de l'Est

PHOTOS C-LINE JOBIN



Il aura fallu une carabine "30/30" pour lancer le tournoi La Voix de l'Est-CHEF lundi, au magnifique club Granby-St-Paul. Même que pendant que Gilles Rousseau, le dynamique et sympathique professionnel faisait tonner le fusil, Jean-Louis Boisseau du CHEF et Guy Hamel, de la Voix de l'Est, s'en sont bouchés les oreilles...



Un "foursôme" pris en flagrant délit... Non, pas du tout. Tout simplement qu'on a voulu jouer un "sale tour" à ces jolies dames qui sont Thérèse Daniel, Cécile Maheu, Denyse Gendreau et Claudette Menier. Espérons que les maris le croiront...



Le billard est parfois utile au golf. A preuve, cette photo qui nous fait voir Luc Gendreau, Léon Robert, Jacques Rathé et Gerald Breton qui décident de transformer ce magnifique sport qu'est le golf.



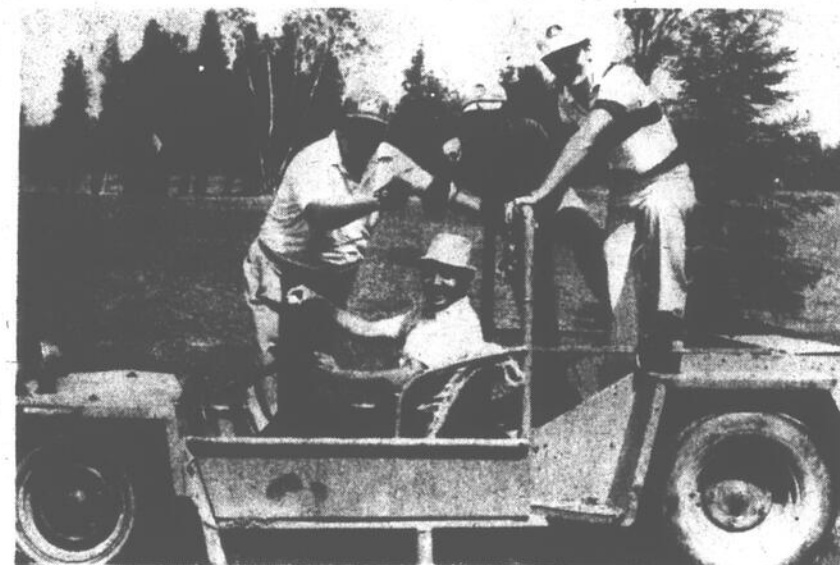
Des dames qui ont donné l'exemple à bien des hommes. Elles l'ont marché... leurs "18 trous"... De gauche à droite, Jeannine St-Louis, Pierrette Lussier, Pauline Labbé, Jeanne d'Arc Horner... Toutes nos félicitations.



Même un appareil de télévision agrémentait les moments "libres" des golfeurs. Albert Lacoste, André Maheu, Ben Hubert et Denis Richard en ont profité pour regarder les "petits bonshommes".



Le tournoi annuel de La Voix de l'Est-CHEF est un événement que ces dames ont voulu photographier... Mais, C-Line était là elle aussi. Donc, Jacqueline Marcoux, Pearl Pelletier et Gilberte Richard en garderont deux souvenirs...



Paul Forand, Yves Gagnon, André Cyr et Richard Leroux ont pris tous les moyens, même le camion du club, pour terminer leur ronde golf. Qui dit mieux...?



Si cette photo était en couleur... elle dirait tout. A tout événement, Ginette Cyr, Nicole Brosseau, Claire Breton et Cécile Dumoulin ont posé pour la propreté...



Ils avaient chaud ces "pauvres athlètes"... Vous les reconnaissez... Robert Dumaine, Jean-Paul Racine, Gérard Gaudette et Denys Bergeron.

PHOTOS SOUVENIR

9e TOURNOI DE GOLF

cheF

**La Voix
de l'Est**

PHOTOS C-LINE JOBIN



Elles en avaient assez... On se repose, disaient-elles... Donc, le tout fut pris lors du "repos". On reconnaît Fabienne Gagné, Colette Roy et Emma Atken.



Que font-ils dans les bois! Pourtant, le terrain du Granby-St-Paul est suffisamment large. De gauche à droite, Yves Proulx, André Jolicoeur, Gaëtan Maheu et Marcel Robillard... le coupable.



Le "vert" constitue toujours un endroit de rencontre pour les golfeurs. Gérard Goupil, Maurice Besner, Denis Beausoleil et Jean-Claude Paquette n'ont pas dérogé à la règle.



De très jolies figures... derrière des sacs de golf. Vous reconnaissez sans doute Marie Lacoste, Yvette Beaudry, Germaine Gaudette et Marthe Bergeron.



C'est le temps des foin... et Gilles Gagnon, André Leduc, Raymond Filion et Réal Daniel en ont largement profité, semble-t-il.



D'autres golfeurs qui vont sûrement se demander ce qui se passait avec la lentille de notre photographe. Vous reconnaissez, sans aucun doute, Gaëtan Daneau, Denis Breton, Julien Chausse et André Gaudreau.



Le grand patron, M. Jean-Louis Groulx était sur place. Aussi, l'oeil a été transformé pour la circonstance. Voici ce que ça donne: de gauche à droite, André Gaudette, Jean-Louis Groulx, Jean-Claude Grenier et Gabriel Lussier.



Le "car" ça doit servir à quelque chose... Camille Poulin, Luc Girard, Noël Champagne et Maurice Rodrigue l'ont utilisé comme ils le voulaient.



Pas de problème pour ces jolies dames, lorsque vient le temps de jouer le dernier coup. Lucie Perreault, Adrienne Lamoureux, Yvette Tomassini et Liette Beaumier le savent.



Les boisés du club Granby-St-Paul sont aussi très invitants pour les dames. A preuve, ce document: on reconnaît Gemma Laplante, Madeleine Leduc, Marie-France Gervais et Lise Lacasse; elles en sont sorties comme des professionnelles.



Voir même que Jan'O Junior... "dit Brosseau" a visité les poubelles du terrain. Daniel Charland, Normand Lacoste et André Beaugrand l'ont bien aidé.



Il faut bien laver sa balle de temps à autre. C'est ce qu'ont fait Marcel Ménard, Gui Gagnon, Jacques Demers et Luc Normandin.



Ces golfeuses ont fui le soleil toute la journée. Parapluie qui ne cachait pas de la pluie... mais de la vitamine "C"... Suzanne LeSieur, Thérèse Authier, Jeanne Cadotte et Colette Rousseau, des "pros" du golf en sont quand même revenues toutes "brunes".



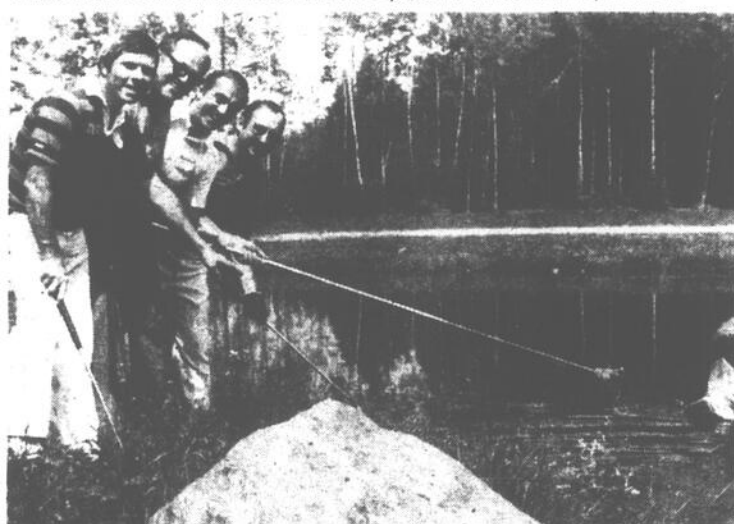
L'eau est aussi un liquide précieux pour les golfeurs. A preuve, cet arrêt qu'ont effectué Rosaire Viens, Raymond Dessureault et Gilles Lamoureux au "puits de ravitaillement", du Granby-St-Paul.



Tous les métiers sont bons pour le Doc. Celui de plongeur semble lui aller à merveille puisque la direction lui a fait une "offre qu'il ne pourra refuser".



Il faut aussi savoir conduire pour jouer au golf. Pourquoi se lancer ainsi sur un poteau d'acier. Daniel Pelletier, Jean-Pierre Roy, Jean-Yves Renaud et Frank Brunet se posent encore la question.



Il ne fallait pas s'attendre à autre chose de Gilles Pouliot; en bon pêcheur, il a visité l'eau. Heureusement, il était équipé de sa ligne à pêche, ce que Ben Meunier, Guy Brosseau et Jacques Giroux ont pu constater.



Un obstacle qu'on n'avait pas prévu, semble-t-il. Heureusement, il s'agissait d'un égout bien sec et la balle a été jouée... Du moins, c'est ce que J.-Henri Laplante, Denis Ruel, Jean-Guy Robert et René Gagné ont affirmé.



Cécile Gagné avait une bonne excuse pour ne pas jouer... un bras mal en point. Mais, elle a tenu à accompagner Carmen Gagné, Louise Maheu et Ruth Charland.



Marc Faucher en a eu plein les bras, dit-on, avec Jacques Bégin, Luc et Jacques Daïble. Jacques Bégin aura des comptes à rendre.

PHOTOS SOUVENIR

9e TOURNOI DE GOLF

chef

**La Voix
de l'Est**

PHOTOS C-LINE JOBIN



Prix en flagrant délit... sans aucun doute, Jean-Louis Gailloux, Paul-Emile Racine, Roger Messier et Michel Domingue devront donner des explications.



Les trappés de sable, elles sont faites pour les "Pros". Aussi Claude Généreux, Germain Petit, Roger Tomassini et Réjean Bruneau les ont maintes fois utilisées.



Un gros sapin... quel partenaire de jeu... Lucille Allard, Jacqueline Faucher et Marianne Mercure vous en diront quelque chose.



André Couture, Marcel Beaudry, Claude Deslandes et Michel Potvin sont des gars heureux, sans aucun doute. Enfin, ils ont eu congé le lundi.



Le lac au 6e trou fut toute l'histoire de cette photo. On y reconnaît Conrad Giguère, Jean-Guy Lacharité, Roch Marcoux et Jocelyn Guillemette.



Lucien Daigle n'a pas fait de chèque sur le "vert"... au grand désappointement de René Morin, Daniel Johnson et Gaston Tétreault.



On se la coule douce au tournoi de la Voix de l'Est-CHEF... A preuve, Jean-Paul Guilloite, Mike Murray, John Zaluski et Noël Martin qui se reposent.



Pris sur le fait à "emprunter" l'appareil de télévision, réservé pour un trou d'un coup, Francine Daneau, Huguette Gaudreau, Huguette Brosseau et Joy Renaud avaient-elles droit à cet appareil? Certaines disent que c'était une idée de l'épouse à Guy.



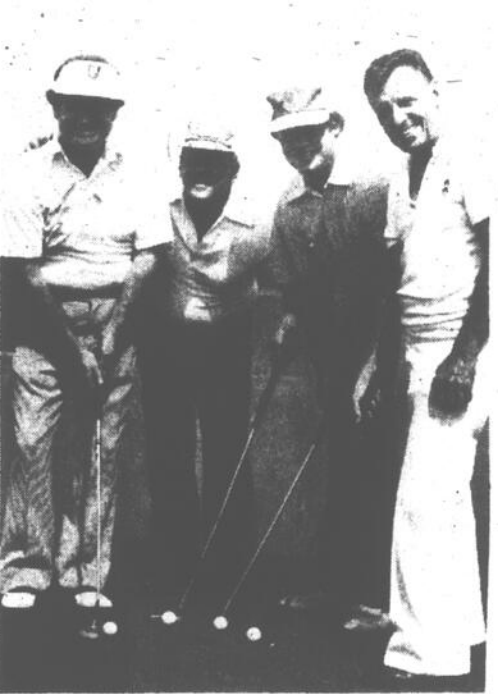
Il faut surveiller son pointage. C'est ce que font Guy Coulombe, Luc Lapointe, Jean Lussier et Roland Mercier.



Un peu d'ombre... ça se prenait lundi. On voit Roland Gagné, Denis Lacasse et Pierre-Horace Boivin se la couler douce... entre les 8e et 9e coups du même trou.



Jocelyn Gervais était en train de se déshabiller lorsque le photographe arriva. Que les pieds qui peuvent être montrés, Jim Dumoulin, Royal Jean et Jacques Lagloire en sont restés "bouche-bée".



Une leçon de "putting" avec des véritables "pros": Raymond Laflamme, André Royer, Raymond Larose et Réal Charland.



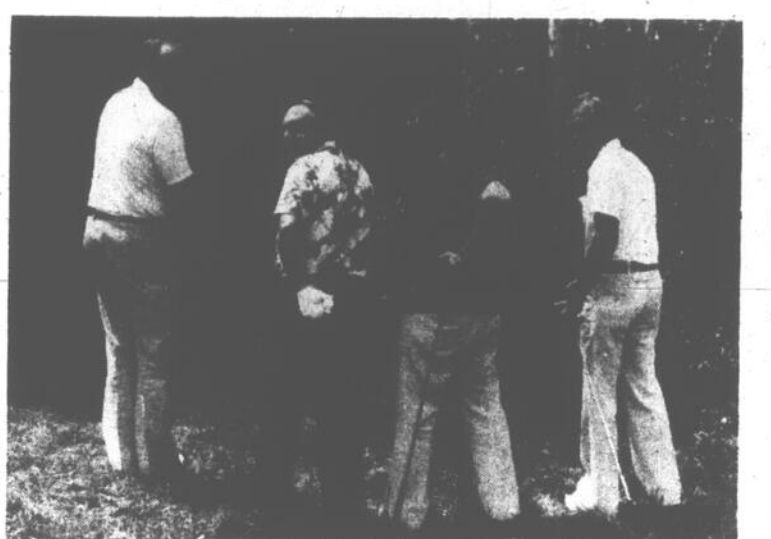
C'est en file indienne qu'on s'approchait des têtes de départ. Jean-Paul Hamel, Daniel Blouin, Gilles Desrosiers et Dorilva Jolin ont su ne pas se regarder en face tout au long de la journée.



On voulait bien "se ménager". Aussi ce quatuor a tenté de grimper le "car" sur le "tee". Les coupables... Jean-Pierre Picotte, Gérard Authier et Gérard Cadotte.



Cette fois, l'appétit l'a emporté. Dentes Barré, Paul Gagné, Denis Robidoux et Guy Pelletier ont dégusté à leur goût.



La photo "primée" de la journée... La nature a commandé subitement Jean-Nil Laplante, Denis Beaumier, André Perreault et Roméo Gilbert. Le malheur... la caméra surveillait.



Il ne pleuvait pas et pourtant, nous avons trouvé des "quatre évadés" sous un arbre Philippe Breton... Guy Buisière... Michel Bergeron et Jacques Charbonneau.



Heureusement que Pierre Mercure était du groupe. Il a pu sauver le bateau en tirant la barque avec son fer 10... à la grande joie de André Robert, Gaby St-Laurent et Jacques Massicotte.



En attendant, pourquoi ne pas s'asseoir... C'est ce qu'ont fait Paul Boisclair, Régis Côté, Georges H. Dumas et Pierre Trudel.



Une pause au restaurant "du coin" en compagnie de François Ledoux, Hervé Chartier et Normand Fausse. L'histoire ne dit pas tout.

271 DIVERS À VENDRE

A VENDRE: demi-lit \$40; poêle \$40; réfrigérateur et sècheuse. S'ad. 372-5993.

BON MARCHÉ: ameublement de bureau, excellente condition. Table de travail, finie noyer 30"x60", 2 chaises couette sable, bibliothèque finie noyer 72"x10"x34", 2 lampes, table modulaire 20"x40". Tel. 372-3135.

DIVERS meubles usagés à vendre, cause: déménagement. Tél. 375-1045.

273 MACHINERIE À VENDRE

MOISSONNEUSE-BATTEUSE automotrice "Massey-Ferguson" no. 35, Prix demandé \$1.000. AUSSI table de 6 pieds. Tél. (514) 378-8022.

TRACTEUR Massey-Ferguson, avec pelle hydraulique, grappe comme neuve seulement 900 heures, épandeur à fumier et faucheuse. Tél. 534-3399 ou 372-3835.

282 VÊTEMENTS À VENDRE

A VENDRE robe de mariée, grandeur 12 ans avec corset, 26 pi. de long, toute récente. Tél. 293-3448.

286 DEMANDE À ACHETER

MACHINERIE Recherche un crib à pommes de terre usagé, en bon état. Besoin immédiat. Tél. 293-6215.

289 MATÉRIEL DE CONSTRUCTION

AUBAINE MATÉRIEL usagé à vendre, nous sommes présents à la vente de la démolition de plusieurs bâtiments à l'expo. Nous avons en vente tous les matériaux pour construire. Tel. 246, 246, 246, 2x10 fonceur 12x12. Planches embouties, planches à forme, soliveau laminé, 4x10 jusqu'à 26 pi. de long, Beam laminé en B.C. 4x10 jusqu'à 50 pi. de long de dimension assorties. Réserveur en acier, entre 3 et 10,000 gallons, plombier, tuyauterie, texture de néon électrique assortie, assiettes beam et poteaux d'acier assortis. Convoyeur à marchandises, 35 pi. de long comme neuf au complet. En spécial chaudière 20 x 24, tout le matériel complet pour construire prêt à recevoir la finition pour seulement \$950.

261 Ch. Presqu'île, Charlevoix, Québec. Tél. 581-4840 ou 581-8212

301 PERSONNEL DEMANDE

Si vous vendez ou voulez vendre de l'or 10 carats, pour un revenu supplémentaire. Communiqués avec nous pour rendez-vous à (819) 569-3411 Sherbrooke.

2 COUTURIÈRES d'expérience

demandées pour confection de linon d'été. Tél. 378-2200.

A. COWANVILLE: Daigle Aqua Inc. requiert les services d'un dessinateur industriel ayant connaissance en mécanique avec ou sans expérience. Salaire à discuter. S'adresser: C.P. 110, chemin Dunham, Cowansville, Qué. Tél. 263-1272.

AVOINI PEUT BEAUCOUP POUR VOUS... il peut rendre votre vie encore plus enrichissante... tout en faisant augmenter votre compte de banque. Devenez représentant Avon, rencontrez des gens et gagnez de l'argent. Intéressé? Tél. 372-4118 ou écrivez à: Mme Lise Campbell, C.P. 387, Granby, Qué.

AVONS du travail à offrir à temps plein ou partiel pour personne désireuse d'augmenter son revenu. Pour rendez-vous, tel. entre 4 h et 8 h p.m. à 378-2763.

COWANVILLE: Daigle Aqua Inc. requiert les services d'un dessinateur industriel ayant connaissance en mécanique avec ou sans expérience. Salaire à discuter. S'adresser: C.P. 110, chemin Dunham, Cowansville, Qué. Tél. 263-1272.

ETHETICCIENNE demandée. Le plus tôt possible. S'ad.: 293-6769.

FILTRER QUEEN

Emploi à temps partiel, le soir. Revenu de travail à temps plein. Pas de porte à porte. Payer par présentation ou sur commission. Votre essence est le bon travail d'été. Tél. 372-3952.

FORMATION DE GERANT

Nous avons présentement des emplois pour récents diplômés de 12ième année pour s'entraîner en vue d'une position de gérant de magasin avec bénéfices marginaux. Bilingues. Doit accepter d'être transféré. S'adresser: MAGASIN K-MART.

LES GALERIES GRANBY LE TRAVAIL ne manque jamais! C'est vous qui manquez pour en trouver, appelez 372-5745.

MAISON Novelec avec sous-sol fini, lavavaisselle, piscine 10', garage, asphalte, taxes basses, près de Granby, site avantageux. Prix \$33.500. PAS D'AGENT. Tél. 379-5288.

PLONGEUR demandé pour travailler dans catégorier, située à Bromont. Heures de travail: 11h a.m. et 4h p.m. et demandez Michel Normandin à: 534-2626.

TRAVAIL temps plein ou partiel pour personnes sérieuses avec qualifications. Salaire très intéressant. Pour entrevue, 372-9279.

303 VENDEURS VENDEUSES

BIJOUX vendeurs demandés pour vente de bijoux, temps partiel. Tél. 378-6204.

306 AIDES DOMESTIQUES

BONNE émanée, logée, nourrie, du lundi au vendredi. Tél. 372-3411.

DAME d'un certain âge demandée pour travail dans maison privée, de 8h30 à 5h30, dans paroisse St-Luc. Devra se voyager. Appelez entre 6h15 et 9h45 le soir à: 378-6311.

342 GARDIÈRES

DAME garderait enfant, demeurant rue Denison ouest. Possède expérience. S'ad.: 378-0031.

343 SERVICES DIVERS

ATTENTION ALLONS CHERCHER GRATUITEMENT! Tout ce dont vous n'avez plus besoin pour distribuer aux personnes dans le besoin. EMAGNUS ENR. 378-7319

343 SERVICES DIVERS

LE VAGABOND redemande compagnie ou encore compagnon qui comme lui, aimerait la tranquillité, les marches en forêt, jouer aux cartes, faire de petites balades en auto, disputer, échanger des idées aussi des livres, revues, créer ainsi certains liens d'amitié. Condition: être libre l'après-midi. Ecrire à: Le Vagabond, Poste Restante, Granby.

365 MOTOCYCLETTES SCOOTERS

HONDA 350cc, 1972, \$300. Tél. 378-4056.

HONDA 300T, 1977, Crash-Bar, 2 casques protecteurs, phares antibrouillard, très bonne condition, \$650. Cause: études. Tél. 375-1314.

HONDA 750, 1974, en parfaite condition, roue Harley, \$1.400. Tél. 372-4783.

MOTOCYCLLETTE Yamaha 100, 1975, 3.250 milles, en excellente condition, \$375. AUSSI motoboye en excellente condition, 1974, 1.550 milles. \$175. Tél. 378-5116.

YAMAHA 1975, 125cc Enduro, 5.000 milles, en bon état. Aubaine! AUSSI robe de mariée pour mère de marié, couleur verte 16 1/2, pas servie. Tél. 372-1096.

368 CAMIONS

CAMION 4 x 4 Ford, 1974, roues larges, boîte en fibre de verre, différentiel avant "Lock and Free", 52.000 milles. Tél. 539-2238.

CAMION camper tout équipé, propre, avec réfrigérateur et poêle. Place pour 6 personnes. Tél. 378-8696.

FORD - Château Club-Wagon, 20.000 milles, siège capitaine, original de la compagnie. Faut voir! Meilleure offre. Tél. 375-1045.

370 AUTOS À VENDRE

A COWANVILLE: Camion Ford 1971, avec boîte fermée, 4 vitesses standard, capacité 7.000 livres de charge, pneus Michelin. Pour plus d'informations: 263-1272.

BUICK Century 1977, 16.000 milles, \$4.000. Tél. 539-3787.

DATSUN B-210, Hatch-Back, standard, 1976, 37.000 milles. AUSSI annexe à l'huile. S'adresser 110 Court, tél. 372-8172.

MARQUIS Brougham, 4 portes, 1977, tout équipé, 33.000 milles. Tél. 378-4056.

PLYMOUTH Volair 1976, 6 cylindres, 4 portes Michelin et 2 pneus d'hiver, radio, dégivreur arrière, servo freins et direction, mileage 32.000 milles. Cause de vente: achat d'un camion. Inf.: après 8h p.m., à 378-7522.

TOYOTA Celica rouge, 2 portes, 1973, avec magis, radio AM-FM, \$850. S'ad.: 229 Dufferin, 372-2173.

ENCAN POUR ANDRÉ ET GUY LAPOUREUX

372 Grande Ligne (Montée St-Alexandre) IBERVILLE

Mardi 16 août 1978 à 1 h 15 précises Sera vendu un bon TROUPEAU de 42 têtes d'animaux HOLSTEIN réemment testés. Ce troupeau comprend 35 vaches, dont quelques fraîches, d'autres devant mettre bas sous peu, et 18 saillies pour l'automne; 7 belles têtes de 2 ducs pour veler et 5 d'un an.

Machinerie: un TRACTEUR Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No 535; Presse à foin Massey-Ferguson No 65 au gaz très propre; fourrageur New Holland Super 717 avec attelage à 2 rangs et pick-up à foie NEUF; 2 voitures à engins: Dion; souffleur à laiton; 14 pneus 16 x 4, 5; tuyau; Siro B-7 mesurant 20 x 40 avec couverture; Herse à ressorts; Coupe-foin Ford No

À TEMPS PARTIEL

secteur des certificats

Conditions d'admission: 13 années de scolarité ou des études et une expérience jugées équivalentes
Programmes d'un certificat universitaire de 30 crédits.



COURS CRÉDITÉS DE LANGUES MODERNES

Merci
Thank you
Viele Dank
Molte grazie
Спасибо

Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Russe,

Renseignements: 565-5078



EXPRESSION ARTISTIQUE

Arts visuels

Photographie
Audio-visuel

Arts plastiques

Organisation
picturale
Organisation
spatiale
Dessin

Métiers d'arts

Céramique
Emaux
Arts graphiques
Tapisserie

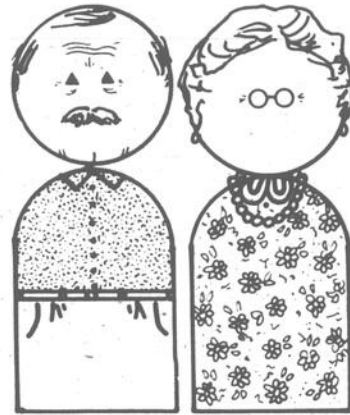
Renseignements: 565-5492



SCIENCES HUMAINES

Psychologie des relations humaines
Service social
Culture religieuse et formation chrétienne

Renseignements: 565-5492



TROISIÈME ÂGE

Gérontologie

Activités non créditées pour le 3e Âge

Renseignements: 565-5492



ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Administration générale
Gestion bancaire
Gestion hospitalière
Gestion des transports
Comptabilité financière
Comptabilité de gestion
Ces programmes s'adressent aux étudiants qui seront admis en septembre 1978
Autre programme: Diplôme en administration
*Exigence: grade de premier cycle universitaire autre qu'en administration.

Renseignements: 565-5407



ACTIVITÉS SUR MESURE

La DGEP peut offrir d'autres activités ou programmes à partir des besoins manifestés par la population. Il s'agit d'adresser sa demande à l'Unité de recherche et de développement de la DGEP.

Renseignements: 565-5479

secteur des grades

Conditions d'admission: diplôme d'études collégiales ou l'équivalent
Programmes de baccalauréat universitaire de 90 crédits.



FORMATION DES MAÎTRES

Baccalauréat en enseignement (enfance inadaptée)
Baccalauréat en enseignement préscolaire et/ou élémentaire
Baccalauréat avec majeure dans une discipline enseignée au secondaire et mineure en pédagogie.
Certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement secondaire (CAPES)*
Certificat de perfectionnement en enseignement collégial (CPEC)*

*Premier cycle universitaire exigé.

Renseignements: 565-5472



ARTS

Baccalauréat général
Baccalauréat spécialisé (anglais, économique, français, histoire, géographie, service social, philosophie)

SCIENCES

Baccalauréat spécialisé (biologie, chimie, mathématiques, physique)

THÉOLOGIE

Baccalauréat en théologie

Renseignements: 565-5472



Les organisations féministes ont aussi leur mot à dire à Lévesque

MONTREAL (PC) — Après les évêques du Québec, c'est maintenant au tour des organisations féministes québécoises de se prononcer au sujet de la politique gouvernementale en matière de cliniques de planification familiale et d'avortements.

A cet égard, la Coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit, regroupant une trentaine de groupes féministes, dont le Comité national de la condition féminine du PQ, s'interroge, à l'intérieur d'une lettre expédiée dernièrement au premier ministre Lévesque, sur l'empressement avec lequel le chef du gouvernement a répondu au cardinal Roy, de l'épiscopat québécois.

On considère, de plus, que les cliniques d'avortements thérapeutiques sont insuffisantes et constituent "un parfait exemple de la politique de l'autruche", retrouve-t-on à l'intérieur de la missive.

Au début de juillet, le cardinal Maurice Roy, président de l'Assemblée des évêques du Québec, faisait parvenir à M. René Lévesque, une lettre au sujet de la directive gouvernementale favorisant l'implantation de cliniques de planification familiale dans une vingtaine d'hôpitaux du Québec. Il y affirmait que les évêques ne pouvaient accepter que dans la gamme des services offerts soit inclus l'avortement, au nom du respect de la vie.

A la suite de quoi, le premier ministre répondait le 25 juillet, que le nombre effarant d'avortement pratiqués clandestinement et à l'étranger justifiait sa mesure. Il s'affichait cependant fort satisfait de ce dialogue, qu'il désirait continuer dans "un esprit de collaboration".

"Vous comprendrez, M. Lévesque, que nous voulions connaître les raisons qui vous ont déterminé à accorder une telle importance au cardinal Roy, alors que depuis votre arrivée au pouvoir, vous persistez à ignorer les revendications des milliers de femmes qui revendiquent l'avortement libre et gratuit", rétorque le groupe de féministes.

Quant aux cliniques, continue-t-il, "elles auront encore des comités thérapeutiques chargés de décider à notre place si d'après eux notre vie ou notre santé sont suffisamment menacées et si nous avons le droit d'avorter. Encore une fois, la majorité des femmes se verront refuser l'avortement thérapeutique et seront forcées de recourir à ces institutions étrangères et aux avortements clandestins".

La Coordination nationale fixe à 25,000 le nombre de Québécoises devant avorter chaque année.

La criminalité a diminué de 7% à Montréal

MONTREAL (PC) — La criminalité sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal a diminué de neuf pour cent en 1977, indique-t-on dans le relevé statistique annuel publié mardi par le Service de police de la CUM.

Cette diminution est imputable à l'évolution de la courbe de l'âge de la population et plus particulièrement à la diminution du nombre de sujets âgés entre 15 et 29 ans. Il demeure tout de même que le nombre de crimes de toute nature, 143,321 en 1977, s'est accru de 15 pour cent par rapport au nombre relevé en 1972 bien que la population sur le territoire de la Communauté urbaine soit demeurée à peu près la même.

En 1977, l'effectif policier du SPCUM a diminué de un pour cent mais il a coûté trois pour cent de plus per capita en dépit d'une importante diminution dans la rémunération du temps supplémentaire. En 1976, le temps supplémentaire pour l'activité régulière de la police avait coûté \$6.5 millions à laquelle somme il faut ajouter \$6.2 millions imputables au travail occasionné par les Jeux olympiques. En 1977, le temps supplémentaire a coûté \$5.2 millions. Dans 52 pour cent des cas, des situations d'urgence justifient le temps supplémentaire. Les témoignages et la présence des policiers dans les tribunaux comptent pour 36 pour cent des frais supplémentaires.

L'absentéisme des policiers (59 pour cent en jour de maladie et 41 pour cent à la suite d'accident du travail) équivaut à la perte de 340 policiers dans une année.

La mutation de certains services administratifs du Conseil de sécurité publique au Service de police explique l'augmentation de 28 pour cent du personnel civil.

803,875 appels
Le SPCUM a répondu à 803,875 appels du public, ce qui constitue une diminution de six pour cent.

Les policiers ont classé 14,23 pour cent des 96,510 crimes majeurs pour lesquels ils ont institué une enquête. Ce taux relativement bas constitue tout de même une augmentation de cinq pour cent par rapport à l'année 1976.

Du côté de la circulation, les policiers ont noté 243,477 infractions à la circulation et 1,272,730 infractions aux règlements du stationnement. Ils sont aussi intervenus dans plus de 65,000 accidents de la circulation parmi lesquels on compte 142 accidents mortels.

Les introductions par effraction (32,527 cas), les vols de \$200 et plus (12,307 cas) et les vols de véhicules (11,923 cas) constituent les crimes les plus nombreux contre la propriété et les biens. Sur une période de cinq ans, les crimes contre la propriété s'accroissent de 21 pour cent et de 41 pour cent au seul chapitre des vols de véhicules à moteur.

Dans la liste des crimes contre la personne, le rapport note 100 cas d'homicide, une centaine d'enlèvements, 207 cas de viol, 550 cas d'attentat à la pudeur de personnes de sexe féminin et 118 cas d'attentat à la pudeur de personnes de sexe masculin. Sur une période de cinq ans, les crimes contre la personne augmentent de 74 pour cent, les homicides de 67 pour cent, les vols de 44 pour cent mais les voies de fait graves diminuent de 14 pour cent.

Malgré le nombre accru de vols, les infractions d'ordre sexuel diminuent de 26 pour cent. Les infractions aux règlements municipaux ont diminué de 54 pour cent pendant la période de 1972 à 1977.



LES ANNONCES CLASSÉES DE

La Voix de l'Est

UN SERVICE PROFITABLE, POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE.
ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION
RÉPARATION, VOYAGE, ETC...

TÉL.: 372-5433

Pour être à temps, il faut compléter une formule d'inscription avant le 1er SEPTEMBRE 1978

Heures d'ouverture du secrétariat

semaine du 28 août
semaine du 4 septembre
semaine du 11 septembre

de 9h00 à 16h30
de 9h00 à 17h00
de 9h00 à 20h00

Secrétariat de la D.G.E.P.
Centre de Granby,
50, rue St-Joseph, Granby, Qué.
Tél.: 372-1524

Le secrétariat sera fermé le lundi 4 septembre



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
(AU SERVICE DES ADULTES)

conception graphique